VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MARS 1927 NUMERO 41



Adressez tout... "LA LIBERTÉ" ... ABONNEMENT
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE VRAI PATRIOTISME CANADIEN

Pour l'Anglo-Saxon comme pour le Canadien français, il consiste dans l'effort de chacun à donner sa pleine valeur en exigeant que l'autre ne mette pas d'obstacle à ses aspirations, dit S. G. Mgr Béliveau

Nous sommes heureux de publier le texte de l'allocution prononcée par S. G. Mgr Béliveau, jeudi soir, au Collège de Saint-Boniface, en réponse à l'adresse qui lui a été présentée par les élèves de cette institution.

Mes jeunes amis,

Vous m'avez dit, dans votre adresse, que vous aviez, avec moi, des comptes à régler et une revanche à prendre. Fasse le Ciel que tous les comptes fussent aussi faciles à régler et les revanches aussi douces que la vôtre de ce soir!

Pour ce qui touche aux comptes à régler, sans insister trop sur ce que vous avez dit clairement et avez sous-entendu plus clairement encore, puisque les auditeurs seront probablement portés à exagérer la vérité des sous-entendus, je crois que nous resterons davantage dans les limites du vrai en redisant les paroles du grand apôtre saint Paul: (Ia Co. IX, 16) "Si j'annonce l'Evangile, ce n'est pas pour moi une gloire, c'est une obligation qui m'incombe, et malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile." Ce que l'archevêque de Saint-Boniface a fait pour le Collège, ce n'est pas pour lui une gloire, c'est l'accomplissement d'un devoir, et malheur à lui s'il ne l'eût fait.

J'avoue que l'accomplissement du devoir, dans l'humble mesure de cet accomplissement, a été doublé de l'intime satisfaction qu'un fils ressent à faire plaisir à son père. Vous me dites que, comme vous, je suis un fils de l'illustre Compagnie de Jésus. J'ai 57 ans; la fête de ce soir me le rappelle d'une manière brillante. Cela veut dire que le jour où je quittais le seuil du Collège de Saint-Boniface est déjà loin. Le temps n'a rien enlevé à l'affection que j'ai toujours gardée à la Compagnie de Jésus; je reste toujours le fils de ceux qui sont vos pères, et je crois l'être beaucoup.

Nos comptes à régler avec les Pères du Collège de Saint-Boniface, nous les anciens élèves, vous les élèves actuels et tous ceux qui nous succéderont dans cet établissement, c'est d'abord de leur donner l'affection et la reconnaissance pour les services rendus, et la coopération, aussi large que possible, pour les seconder dans l'oeuvre de suprême importance qu'ils font dans cette partie du pays.

Revanche à prendre

Vous me parlez d'une revanche à prendre. Cette revanche n'a rien de cruel, elle est suave comme "le golfe d'azur, les douces brises, les orangers et les fleurs de Floride" que vous évoquez. Des circonstances pénibles, qui auront leur mérite au tribunal de Dieu, j'espère, m'ont retenu loin de vous au moment où je doublais le cap de mes 56 ans, et vous ont empêchés de me donner une part des belles fêtes à l'honneur des martyrs canadiens. Les échos m'en sont parvenus jusque sur les rives du Golfe du Mexique. Vous prenez votre revanche, ce soir, en nous offrant une séance où la grandeur du sentiment religieux, la majesté de la langue française et les harmonies musicales luttent en beauté. C'est un ensemble souverainement distingué, pour lequel l'archevêque de Saint-Boniface offre aux Pères de la Compagnie de Jésus et à leurs élèves ses félicitations et ses remerciements, et il ne doute pas qu'en le faisant, il est l'interprète de tous ceux qui sont ici ce soir.

La terre ne serait pas la terre, car la vie serait trop belle, si toutes les vengeances avaient le caractère de celle que vous prenez sur votre archevêque ce soir. Vous me dites, dans votre adresse, que "je suis vos travaux, vos progrès, vos succès et vos échecs comme le père voit croître ses fils, met en eux ses joies et ses espérances, en un mot revit et rajeunit en eux".

C'est exact, et vous eussiez pu ajouter que je mets dans les élèves du Collège de Saint-Boinface mes espérances de survie pour le groupe français du Manitoba. Un groupe national sans chefs est voué à la déchéance, et les chefs sortiront nécessairement du seul établissement d'études supérieures françaises qui existe dans cette province.

L'Eglise compte sur vous

L'Eglise compte sur vous. C'est dans vos rangs qu'elle ira chercher des évêques et des prêtres vertueux et solidements instruits pour présider aux paroisses, ces châteaux-forts des groupes français au Canada. C'est dans vos rangs que les Ordres religieux viendront chercher les missionnaires pour les oeuvres d'éducation et d'apostolat. C'est dans vos rangs que la patrie trouvera ses défenseurs.

Vous servirez la Sainte Eglise. Est-il plus noble mission que de servir la grande cause pour laquelle un Dieu est venu se faire homme, vivre sur cette terre et y mourir? Si Dieu vous y donne une place de choix, puissiez-vous redire, tous les jours de votre carrière, les paroles du grand pontife que vous avez mis sur la scène ce soir:

"Quand tu m'as confié l'honneur de ton épouse
Tu m'as mis dans le coeur sa passion jalouse.
Pour ce grand intérêt ma gloire est de souffrir.
Mon Dieu, j'en ai vécu; donne-moi d'en mourir."

La patrie compte sur vous. En cette année 1927 où, au Canada, on va s'efforcer de fêter, d'une manière solennelle, le soixantième anniversaire de la Confédération canadienne, il importe pour nous, Canadiens français, de bien comprendre ce qu'est la patrie canadienne.

Le patriotisme canadien-français

Comment concevoir le patriotisme des Canadiens français au Canada?

Dans la loyauté au Canada tel que constitué par le contrat qui lui a donné naissance sous sa forme actuelle.

L'Acte de 1867, dont le Canada va fêter le soixantième anniversaire cette année, a donné aux Canadiens une patrie où deux races ont consenti d'habiter dans l'égalité des droits religieux et civils. Ceux de la majorité actuelle peuvent regretter qu'il en soit ainsi, comme, à la lumière des faits, nous pouvons regretter d'être entrés dans ce qui paraît avoir été un marché de dupes; cela ne détruit pas la nature du pacte fédéral, et si nous avons un peu de fierté, la première de nos préoccupations sera de ramener notre patrie à l'esprit du pacte qui lui a donné naissance.

L'anglais et le français ont des droits égaux au Canada aussi longtemps que durera le pacte fédéral. Si la Confédération canadienne, sous sa forme actuelle, doit un jour voler en éclats, ce ne sera pas notre faute; nous verrons alors à nous en tirer le mieux possible, avec la grâce de Dieu. Mais si la Confédération canadienne doit durer telle quelle est, la plus élémentaire fierté demande de nous, Canadiens français, que nous exigions l'égalité des droits religieux et civils qui nous ont été garantis par l'Acte de 1867 qui porte la signature de nos aïeux. Si nous avons pour deux sous de fierté, nous nous efforcerons, en posant des actes, de combler l'abîme qui sépare le texte fédéral de son interprétation pratique dans toutes les provinces du Canada, celle de Québec exceptée.

Ne pas abdiquer

En attendant que nos concitoyens de langue anglaise se rendent compte que l'état actuel ne peut pas durer, commençons pas ne pas abdiquer, en cédant trop facilement à la peur quand il s'agit de prendre ce qui nous appartient.

Le vrai patriotisme canadien, pour l'Anglo-Saxon comme pour le Canadien français, consiste dans l'effort de chacun à donner sa pleine valeur en exigeant que l'autre ne mette pas d'obstacle à ses aspirations. Voilà, ce nous semble, la vraie notion du patriotisme canadien; c'est, de plus, une condition nécessaire à l'unité canadienne. Gêner l'un ou l'autre des deux groupes dans ses aspirations d'expansion, c'est ne pas faire honneur à la parole donnée, compromettre l'unité canadienne et manquer de patriotisme, puisque c'est travailler contre le bien de la patrie.

L'amour de l'Eglise d'abord et par-dessus tout, puis l'amour de la patrie canadienne sont les deux grands sentiments que vous devez cultiver dans vos âmes, si vous voulez donner la pleine mesure que Dieu et ceux qui vous aiment attendent de vous.

MONTREAL — On signale de nombreux cas de fièvre typhoïde à Montréal.

CHICOUTIMI — Un incendie, heureusement sans gravité, a éclaté au "Progrès du Saguenay". La publication du journal n'a pas été interrompue.

La Session Provinciale

UNE SEMAINE DE SENSATIONS

Un certain nombre de signatures de la pétition en faveur de la bière ont été forgées — On opère deux arrestations — Livrets de signatures mystérieusement disparus et retrouvés

Semaine de sensation à la législature. A la suite d'un discours de M. Ivens dénonçant la présence de nombreuses signatures forgées dans la pétition pour la vente de la bière et d'un autre de M. Bachynsky, député progressiste de Fisher Branch, qui a nommé un coupable, on a procédé à l'arrestation, mercredi matin, de James Grant, de Saint-Vital. Plus tard, on a également arrêté George-M. Avery, de Narcisse.

D'après les révélations faites par les orateurs, les listes de signatures renferment un nombre considérable de signatures de mineurs, de morts, de noms répétés jusqu'à cinq fois. On a été jusqu'à placer une croix, signe de l'illettré, devant les noms d'instituteurs! Les listes recueillies par Grant contiendraient environ 90 pour cent de signatures forgées. Dans quelques districts, on semble s'être contenté de copier tous les noms de la liste électorale, par ordre alphabétique.

M. Ivens a accusé les brasseurs d'être les vrais auteurs de cette corruption. Ces gens-là ne devraient pas être tolérés plus longtemps. Le député ouvrier est d'avis que le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour acquérir les brasseries et entreprendre la manufacture et la distribution de la bière, non sur une base de profit, mais au prix de revient.

Mystère!

Un grand nombre de livrets de signatures, disparus du bureau du greffier de la législature, ont été retrouvés dans la bibliothèque. Quelqu'un avait-il intérêt à les faire disparaître pour détruire la preuve de nouvelles fraudes? On racontait qu'une porte du palais législatif avait été forcée pendant la nuit de mardi à mercredi. Cependant cette histoire sensationnelle ne pouvait se soutenir, car depuis l'arrestation de Grant, une garde avait été placée dans le bureau du greffier. Les livrets avaient été cachés derrière des tablettes de livres, et c'est accidentellement qu'on les a découverts. Comment et par qui avaient-ils été transportés là? Mystère! La majorité des signatures contenues dans ces livrets étaient celles de citoyens de Winnipeg, Fort Garry, St. James et Assiniboia, et elles sont authentiques.

Un comité de onze membres a été nommé pour examiner les deux pétitions, pour et contre la vente de la bière. J.-B. Griffiths (gouv., Russell) en est le président.

Referendum quand même

Le premier ministre Bracken a réitéré son intention de tenir un referendum sur la question de la bière. Il veut absolument la maintenir en dehors de la politique et c'est le seul moyen. Quelles que soient les irrégularités commises, elles ne portent que sur environ 600 signatures et l'on ne peut ignorer les autres qui sont authentiques.

M. Bracken n'entend pas se prononcer sur le bill lui-même. Le gouvernement a annoncé que la question serait soumise au peuple et que si ce dernier se déclarait pour la vente de la bière, le gouvernement était prêt à l'accepter. Le bill actuel est, en partie du moins, ce que le peuple a rejeté il y a trois ans; mais il renferme un principe nouveau, la vente publique de la bière au verre, sur lequel les électeurs doivent se prononcer. C'est la pratique qui a été suivie par les deux gouvernements précédents.

Un comité représentant tous les groupes sera chargé d'étudier la nature du referendum et la forme du bulletin inséré dans le bill.

Black contre le gouvernement

Une autre sensation de la semaine, d'un ordre un peu différent, a été l'opposition manifestée par M. Black (Rupert's Land) contre le premier ministre. L'ancien trésorier provincial désapprouve M. Bracken, qui applique les $600,000 du surplus de 1926 à la réduction de la taxe du revenu supplémentaire. Il estime que ce surplus devrait aller combler les anciens déficits. Dans sa première année, l'administration Bracken a eu un déficit de $900,000. Depuis 1923, ses surplus ont atteint à peu près la même somme. M. Black n'en loue pas moins la manière dont le gouvernement a administré les affaires de la province. Il propose la nomination d'un comité d'experts pour s'occuper des problèmes financiers.

Trois sièges pour Winnipeg

On a étudié les changements à opérer à la loi électorale. MM. Norris et Haig voudraient augmenter la représentation de Winnipeg et suggèrent que la ville soit partagée en trois divisions avec un certain nombre de députés chacune. M. Haig attaque la représentation proportionnelle et demande que le système du vote transférable en usage dans les comtés ruraux soit aussi appliqué à la ville.

L'opposition a vainement essayé de faire dire au gouvernement vers quelle époque auraient lieu les élections.

La Session Fédérale

UN DEBAT SUR LA CONFEDERATION

Autour d'une résolution de M. Woodsworth en faveur d'amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord — MM. Lapointe, Bourassa et Guthrie prennent part au débat

Ottawa — Après le scandale de la dernière session, le ministère des douanes fera peau neuve cette année. On ne le reconnaîtra plus. On oubliera qu'il a existé. Un bill qui subira prochainement sa troisième lecture lui donnera le nom de ministère du revenu national, ou des revenus nationaux, comme on voudra; et c'est ainsi que l'on dépistera l'histoire.

Titre mieux approprié

Le nouveau titre, paraît-il, sera beaucoup plus approprié que l'ancien. C'est aux douanes et à l'accise que l'on recueille toutes les taxes et tous les impôts du pays; c'est le comptoir où chaque contribuable va déposer, d'une manière directe ou indirecte, la somme d'argent qu'il contribue à l'administration nationale. Espérons que ce ministère se fera une meilleure réputation et que la conversion ne sera pas feinte mais sérieuse.

A part le ministre responsable de ce service important, il y aura trois commissaires chargés, le premier des douanes, le deuxième de l'accise et le troisième de l'impôt sur le revenu. Tous trois seront de hauts fonctionnaires, bien payés, et le ministre leur déléguera les pouvoirs qu'il jugera à propos. Se trouvera-t-il un Canadien français dans ce triumvirat? On l'espère; mais rien n'est moins certain avec M. Euler, qui se montre difficile lorsqu'il s'agit de nommer des Canadiens français.

Revision de la constitution

Mercredi, M. Woodsworth a présenté sa résolution qui demande la formation d'un comité parlementaire chargé d'étudier une revision de l'acte de l'Amérique britannique du Nord; un gros débat constitutionnel s'est greffé là-dessus. M. Ernest Lapointe a répondu au nom du gouvernement, M. Guthrie s'est prononcé au nom de l'opposition. Le député de Labelle a fait sur le sujet un discours fort remarqué et fort applaudi.

Voici le texte de la résolution de M. Woodsworth:

"Vu (a) les développements constitutionnels des derniers soixante ans, (b) le mécontentement de certaines provinces, (c) les changements de la situation industrielle, commerciale et financière qu'on ne prévoyait pas lors de la Confédération et (d) la conduite du Sénat, qui a empêché la mise en vigueur de mesures législatives populaires, il est résolu que de l'avis de la Chambre un comité spécial soit nommé à charge de considérer les amendements qui pourraient être apportés à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, lesquels amendements, tout en conservant les principes de la Confédération, nous permettraient d'affronter les problèmes compliqués qui se présentent maintenant au Canada."

Cette résolution posait aussi d'une manière indirecte le gros problème de savoir si maintenant le Canada a le droit d'amender lui-même sa constitution.

Rien sans l'assentiment des provinces

Dans le cours du débat, le ministre de la justice a déclaré qu'une conférence interprovinciale se réunira précisément cette année à Ottawa et qu'elle étudiera ce sujet brûlant de notre constitution. Lui, M. Guthrie et M. Bourassa ont affirmé cependant, l'un après l'autre et avec force, qu'aucun changement constitutionnel ne peut se faire sans l'assentiment des provinces.

Le ministre de la justice avait cependant repoussé la résolution de M. Woodsworth. Le député de Labelle a servi de médiateur, pour ainsi dire. Il a démontré que cette résolution ne vient pas en conflit avec la décision du gouvernement de tenir une conférence interprovinciale, que les deux propositions se complètent plutôt et que l'on peut les ajouter l'une à l'autre sans contradiction. Il a aussi dit qu'un comité parlementaire ne pourrait peut-être aborder tous les articles de notre constitution, car il y en a qui n'ont trait qu'aux provinces et sur lesquels le fédéral ne peut rien sans elles; mais, par contre, il y en a d'autres sur lesquels il pourrait se prononcer, non d'une manière définitive, mais d'une manière préparatoire efficace.

LA CONVENTION DES FRANCO-CANADIENS DE LA SASKATCHEWAN

Elle se tient en ce moment à Régina — Constatations du R. P. Auclair, visiteur des écoles: la lecture française est remarquablement bonne; le programme de français a fait réaliser des progrès considérables — Collaboration nécesaire des parents et des commissaires — Programme complet de la Convention

Régina, 15 mars — La convention des Canadiens français de la Saskatchewan s'est ouverte ce matin par une messe pontificale à la cathédrale. S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, officiait, et le discours de circonstance a été donné par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

Dans l'après-midi, les délégués ont inauguré leurs séances d'études à la salle Sainte-Marie. M. S.-M. Jean, président du cercle de Régina, leur a souhaité la bienvenue et M. Raymond Denis, président général, a prononcé une allocution d'ouverture.

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles, a présenté un rapport très documenté sur la situation dans les écoles de la province par rapport à l'enseignement du français et du catéchisme. Nous en donnons les passages essentiels.

Rapport du Visiteur des écoles

Ce rapport couvre les activités de dix-huit mois, c'est-à-dire depuis août 1925. Mais je dois faire remarquer tout de suite que la plus grande partie de mon travail s'est confinée à l'archidiocèse de Régina, vu que c'est depuis à peine quatre mois que l'on m'a confié la charge de visiter les écoles franco-canadiennes de toute la province, avec l'aide d'un assistant très dévoué, le R. P. Georges Boileau, du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Jusqu'ici, vu la saison avancée, il ne m'a été possible de visiter personnellement dans le diocèse de Prince-Albert que les couvents, écoles de ville ou de village, des centres suivants: Prince-Albert, Saskatoon, Battleford, North Battleford, Prud'homme, Vonda, Delmas, Marcelin, Duck Lake, Debden, Viscount. Dans l'archidiocèse de Régina, les couvents, écoles de ville, de village et de campagne ont été visités au moins une fois, sauf peut-être à une couple d'endroits que nous n'avons encore pu atteindre.

26,000 milles de voyages

Je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous disant que les distances à parcourir sont très grandes. Mis bout à bout, les voyages nécessités par cette cause très chère de nos écoles — voyages en chemin de fer, en automobile, en voiture, et même en traineau d'hiver — dépassent 26,000 milles (exactement 26,765 milles) pour moi seul depuis 18 mois, sans compter les voyages de mon prédécesseur à Prince-Albert, de mon assistant et autres personnes qui s'intéressent à la cause des écoles. C'est dire que cela demande du temps, de l'argent aussi, et que cela ne va pas sans quelques petits inconvénients et un peu de fatigue, même pour quelqu'un qui serait doué d'une très robuste santé.

En compulsant les rapports écrits au jour le jour, après chaque visite d'école, et dont copie a toujours été adressée au secrétariat de l'A.C.F.C., je constate que le nombre de classes visitées est de 210, à raison d'une à deux heures d'examen par classe; 67 classes ont été visitées deux fois; 76 classes n'ont été visitées qu'une fois.

L'examen porte sur le catéchisme, sur la lecture française, l'orthographe et la grammaire. La classe ne compte parfois qu'un seul grade, et parfois elle se compose de plusieurs grades qui sont alors examinés séparément. Une note collective est donnée pour chaque grade sur une base de 10 points, après que chaque élève a été interrogé séparément, au moins pour la lecture. De même pour les autres matières.

Le nombre d'élèves ainsi interrogés, au cours des visites, est de 6,167... depuis les "grosses" lettres jusqu'aux "belles-lettres".

Lecture française excellente

Ce ne sera point, je suppose, trahir un secret de dire que, pour la lecture, il m'est arrivé plus d'une fois, et à mon assistant aussi, de donner la note la plus haute, la note 10, et fort souvent la note 9, tant nous avons trouvé la lecture française remarquablement bonne dans les classes. Si l'on m'accuse de n'avoir pas été assez sévère, j'apporterai le témoignage de confrères distingués venant de la province de Québec ou même de France qui, assistant à l'examen, m'ont déclaré qu'on ne saurait faire mieux dans les meilleures écoles de là-bas. C'est dire qu'il est possible, pour la pureté de diction, pour l'intelligence du texte, pour tout l'ensemble d'une bonne lecture expressive, d'arriver à une perfection relative surprenante, même chez les tout petits, dans nos écoles où l'heure de français est enseignée avec amour par nos religieuses, par nos institutrices et nos instituteurs.

C'est là, il me semble, une constatation très consolante, et je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait pas arriver au même résultat à peu près partout, en y mettant la même volonté et le même savoir-faire. Que nos enfants apprennent à lire bien; ils aimeront à lire du français et pour la jeune génération qui monte, ce sera la moitié de la victoire.

Collaboration des parents

Il me semble aussi que, dans la famille, les parents pourraient faire beaucoup pour seconder le travail de l'école en faisant lire les enfants à haute voix à la maison, et en exigeant toujours qu'ils lisent fort, distinctement et bien. C'est une tâche dont l'enfant sera fier et qui sera profitable à tous. La lecture en famille d'un bon journal français, comme le "Patriote de l'Ouest" par exemple, que l'on parcourrait en entier, puis la lecture de quelques bons livres, intéressants, utiles et édifiants, que le père ou la mère de famille saura bien toujours se procurer pour peu que lui ou elle s'en donne la peine, constituerait une excellente formation que rien ne saurait remplacer. Je sais que la chose se pratique déjà dans plusieurs familles et qu'elle peut se pratiquer dans toutes les familles, en y mettant un tout petit peu de bonne volonté.

Laissons à l'école, si intensément anglaise par le programme et l'ambiance, le soin de former à la lecture anglaise — elle y réussit très bien, vous le savez — mais que la famille soit le sanctuaire sacré de la lecture française, et de celle-là seulement, avec tout l'amour et l'encouragement dont le père et la mère de famille sont capables pour leurs chers petits enfants, qui seront les hommes et les femmes de demain, sachant très bien l'anglais, c'est entendu, mais n'ayant pas perdu non plus la fierté de leur race et l'amour de préférence pour leur langue maternelle, et ce sera une meilleure assurance qu'ils seront comme vous de bons catholiques et de bons patriotes.

L'autre moitié de la victoire, ce serait que tous les enfants de nos écoles franco-canadiennes puissent arriver à écrire le français correctement à la fin de leurs études primaires. La tâche est grande, elle est difficile, elle ne sera peut-être pas réalisée dans toutes nos écoles, à raison de diverses circonstances défavorables, mais j'affirme qu'elle n'est pas impossible là où le programme français sera suivi fidèlement, et pourquoi ne le serait-il pas si tous se donnent la main pour le faire observer?

Le programme de français

Il ne faut pas oublier que le programme français, inscrit aujourd'hui dans le texte officiel du cours d'études primaires que tout instituteur de la Saskatchewan a entre les mains, ne figure là que depuis le mois de septembre 1925. Il n'en est donc qu'à sa deuxième année d'application. Les progrès qu'il a fait réaliser à l'étude du français sont déjà considérables. Ces progrès réels, j'ai été très heureux de les constater moi-même dans la presque totalité des écoles que j'ai pu visiter une seconde fois.

Actuellement, si l'orthographe et la grammaire sont plutôt faibles dans bon nombre d'écoles, j'attribue cet état de choses, pour une très large part, au manque de programme français durant les années passées. C'est une situation qui ira s'améliorant d'année en année, car le personnel enseignant, qui est généralement d'un dévouement aussi admirable que peu connu, dispose maintenant d'un bon outil de travail qui, dans ses mains habiles, accomplira des merveilles.

Le concours de français

Ce sont nos religieuses, nos instituteurs et nos institutrices qui ont salué avec le plus de joie et le plus d'empressement l'adoption du programme français, comme aussi l'institution du concours annuel de français pour toute la province. Ce concours provincial de l'A.C.F.C., dont le dévoué chef de secrétariat nous entretiendra tout à l'heure, a fait un bien immense que tous se plaisent à reconnaître.

Aujourd'hui on peut dire que tous les enfants de nos écoles aiment le français et qu'ils ont l'ambition de bien l'apprendre, ce qui n'était peut-être pas aussi généralement vrai les années passées. J'ai été surpris moi-même des progrès merveilleux réalisés dans plus d'une école au cours d'une seule année. C'était parfois à ne plus s'y reconnaître.

L'étude du français est en progrès chez nos enfants. Il n'est peut-être pas moins intéressant de constater qu'elle l'est également chez les enfants étrangers à notre langue. Savez-vous que dans presque toutes nos écoles il y a un certain nombre d'enfants d'origine non française — des enfants anglais, irlandais, allemands, polonais, ruthènes, hongrois, norvégiens, juifs, chinois même — qui, à la demande de leurs parents, apprennent le français comme les autres et sont fiers de l'apprendre? Ce fait ne constitue pas une exception, c'est plutôt la règle générale. Je relève sur mes listes le nombre imposant de 1,179 enfants de nationalité non française dont les parents exigent qu'ils apprennent le français. N'est-ce pas un témoignage très éloquent, venant de l'extérieur, qui démontre toute l'importance que l'on attache au français?

Quelques exemples dignes d'éloges

Une surprise non moins heureuse au cours de mes visites à travers la province, fut de constater que dans certaines de nos écoles ou couvents qui ont eu l'avantage d'un personnel stable et extrêmement dévoué, l'étude du français a été poussée avec une ardeur, un amour et une perfection qui permettraient à ces institutions de se classer sans trop de désavantage, pour le français, parmi les meilleures de la province de Québec ou même de France, en même temps qu'elles sont reconnues au Département de l'Education au premier rang des meilleures écoles de la province.

Honneur aux vaillants éducateurs, aux vaillantes éducatrices, qui ont su réaliser de tels prodiges, et qui nous en réservent peut-être encore d'autres, dans leur poursuite heureuse d'un idéal de perfection qui restera le phare toujours allumé pour guider les destinées de toute la race. De tels exemples sont au-dessus de tout éloge. Ils sont une gloire et une inspiration pour tout le personnel enseignant.

Notre personnel enseignant a conscience que la tâche qui lui est dévolue est aussi difficile que sublime. Sous un régime d'école officiellement neutre et anglaise, sa mission est de façonner aux petits Franco-Canadiens une âme catholique et française. Il n'y réussirait point s'il n'avait lui-même qu'un idéal médiocre et mercenaire. Mais, Dieu merci, son idéal est plus élevé. C'est un idéal d'apôtre et de patriote, en un mot c'est un idéal d'abnégation et de dévouement, et c'est ce qui assure à la cause de l'éducation des progrès toujours grandissants.

(A suivre en deuxième page)

La Convention des Franco-Canadiens de la Saskatchewan

(Suite de la 1ere page)

Le crucifix à l'école

L'instituteur et l'institutrice n'ont-ils pas d'ailleurs sous les yeux le modèle par excellence de tout amour et de tout dévouement dans cette image de Jésus crucifié qui préside à leurs leçons? Le crucifix est aujourd'hui à la place d'honneur dans toutes nos écoles. S'il y en avait encore un ou deux dans toute la province où les commissaires auraient été trop timides jusqu'ici pour le mettre, il faut qu'ils profitent de cette convention pour réparer sans retard cette négligence. Lorsque les commissaires ont fait mettre le crucifix dans l'école, personne n'a le droit de l'enlever et ils peuvent même poursuivre en justice toute personne qui oserait le descendre.

Le crucifix rappellera aussi que les petits Franco-Canadiens ont droit à l'enseignement du catéchisme dans l'école. Le catéchisme, c'est l'étude la plus importante de toute la classe. Bien que la loi ne lui concède qu'une demi-heure d'enseignement, le maître chrétien saura bien en faire la base de tout son travail d'éducation. C'est d'ailleurs ce que j'ai constaté avec plaisir dans toutes nos écoles, sauf de très rares exceptions — trois ou quatre dans tout l'ensemble des écoles visitées, et c'est trois ou quatre de trop. Lorsque je demande aux petits enfants quelle est la chose la plus importante à apprendre à l'école, ils me répondent toujours d'une seule voix: le catéchisme et le français. Et si je fais mine de les contredire, ils m'apportent d'excellentes raisons pour appuyer leur conviction, ce qui me rend très fier de ces chers petits, de leurs parents et de leur éducateur.

Le catéchisme est enseigné à l'école et il est bien enseigné. Je profite de l'occasion pour féliciter les écoles qui ont adopté le nouveau manuel de catéchisme "Pour les Petits", édition spéciale pour l'Ouest, ou encore "Pour les Petits et pour les Grands", manuel rédigé avec tant de soin par M. l'abbé Bélanger. C'est une merveille de catéchisme, beaucoup plus simple, plus clair et plus facile que l'ancien. Je souhaiterais bien qu'il soit adopté dans toutes nos écoles et pour l'avantage des maîtres et pour l'avantage des élèves.

Concours de tous nécessaire

Former une mentalité catholique et française chez l'enfant, qui lui est confié, voilà la tâche la plus importante du maître chrétien. Pour accomplir cette tâche, le maître a droit de compter sur le concours actif de tous; le concours des parents qui soutiendront son autorité, qui verront à ce que les enfants apprennent leur catéchisme à la maison, qu'ils fassent leurs devoirs de classe, qu'ils ne parlent que le français à la maison et aussi aux récréations à l'école; le concours du curé de la paroisse et des commissaires qui visiteront souvent l'école, encourageront par des examens et des récompenses l'étude du catéchisme et du français. Il faut que tout le monde se donne la main pour cette cause sacrée de l'éducation. Il faut que le maître se sente appuyé, soutenu et encouragé dans sa tâche patriotique, si noble, si élevée, mais aussi bien difficile.

En récréation

J'ai remarqué avec peine que dans plusieurs écoles nos petits Franco-Canadiens se servent trop habituellement de l'anglais en récréation, tandis que les petits Anglais eux-mêmes seraient contents d'apprendre le français avec eux, si les nôtres avaient plus d'énergie, plus de caractère, plus de fierté bien placée. C'est une éducation à faire, et pour cela ce n'est pas trop de la mise en commun des énergies de tous. Que l'on apprenne aux petits Franco-Canadiens les leçons si belles de notre histoire. Ces leçons les rendront fiers de leur beau titre de français et de catholiques. C'est en se respectant soi-même que l'on obtiendra le respect des autres, et c'est dès l'école qu'il faut commencer l'apprentissage de la vie.

D'autre part, j'ai remarqué avec plaisir que dans plusieurs écoles cette formation patriotique est cultivée avec soin, et que l'on s'ingénie par mille moyens à la rendre de plus en plus efficace. Le visiteur est souvent accueilli dans les classes par de beaux chants patriotiques en français qui sont enlevés avec tout l'entrain que sait y mettre la jeunesse.

La Ligue des institutrices catholiques de l'Ouest

En terminant, me serait-il permis de signaler une très belle oeuvre qui intéresse spécialement tout le personnel enseignant féminin de l'Ouest? C'est l'oeuvre de la "Ligue des Institutrices Catholiques" et de l'excellent bulletin qu'elle publie chaque mois. La Ligue compte déjà un certain nombre de groupes en Saskatchewan. Je souhaite que ces groupes se multiplient dans la province et qu'ils vivent d'une vie de plus en plus intense. Autour de cette oeuvre se développera l'institution si importante de retraites fermées pour la formation spirituelle des instituteurs et institutrices. Et pourquoi n'aurions-nous pas bientôt quelques conventions régionales d'instituteurs et d'institutrices? Déjà un projet de cette nature est en marche pour la région de Gravelbourg, projet qui, je l'espère, pourra se réaliser cet été même.

Qu'elles vivent longtemps, qu'elles vivent toujours les écoles catholiques et françaises de la Saskatchewan!

Programme des trois journées des 15, 16 et 17 mars, à Régina

Voici le programme détaillé des trois journées de la convention:

Mardi matin, 15 mars

9 h. 30: Grand'messe à la cathédrale chantée par S. G. Mgr Prud'homme. Sermon par S. G. Mgr Mathieu.

11 heures: Inscription des délégués à la salle Sainte-Marie.

Mardi après-midi, 15 mars — Séance des Commissaires d'école

2 heures: Souhaits de bienvenue par M. S.-M. Jean, président du Cercle de Régina. Réponse par M. le président Raymond Denis. Ouverture de la convention. Allocution par M. le président.

2 h. 45: Rapport du secrétaire-trésorier.

3 h. 15: Nomination des comités de résolutions et de nomination.

3 h. 30: Rapport par le Visiteur général des Ecoles, R. P. Auclair, O.M.I.

4 h. 30: Rapport du secrétaire sur les concours scolaires.

Mardi soir, 15 mars — Séance conjointe de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

8 heures: Allocution par M. le juge A. Gravel.

8 h. 30: R. P. U. Langlois, O.M.I.: "La Fierté nationale".

9 heures: M. le professeur E.-M. Boucher, de l'Université de la Saskatchewan.

9 h. 30: Mgr J.-H. Prud'homme: "Le Patriote et l'A.C.F.C."

Mercredi matin, 16 mars — Séance de l'A.C.F.C.

9 heures: Souhaits de bienvenue et réponse par M. le président.

9 h. 45: Rapport général du secrétaire sur les activités de l'Association.

10 h. 30: Rapport du trésorier.

11 h. 15: M. Antonio de Margerie, B.A.: "Devoirs des Commissaires d'écoles".

Mercredi après-midi, 16 mars

2 heures: M. l'inspecteur T.-R. Gagné, B.A.: "Soyons distingués".

2 h. 30: M. l'abbé E. Dubois, D.D.: "La vie interne de l'A.C.F.C. Le rôle des cercles. Le devoir des chefs de région. Leur nécessité pour le travail pratique de l'organisation."

3 h. 45: Dr Laurent Roy, vice-président de l'A.C.F.C.: "Le devoir des professionnels".

4 h. 30: M. Arthur Marcotte, vice-président de l'A.C.F.C. Discussion générale.

Mercredi soir, 16 mars — Banquet pour les membres de la Convention

Souhaits de bienvenue et présentation des orateurs, par M. Raymond Denis, président général.

Allocutions par les personnages suivants:

Par le délégué de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Par le délégué de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Hon. S.-J. Latta, ministre de l'éducation.

Hon. J.-M. Uhrich, ministre de la santé.

Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina.

Jeudi matin, 17 mars — Séance des Commissaires d'école

9 heures: Rapport du Comité des résolutions.

Discussion et adoption des résolutions.

Amendements à la constitution.
Discussion générale.
Rapport du Comité de nomination.
Election des officiers.

Jeudi après-midi, 17 mars — Séance l'A.C.F.C.

2 heures: "La Colonisation. L'aide attendue des Cercles et des particuliers". M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire colonisateur.

3 heures: Rapport du Comité des résolutions.

Amendements à la constitution.
Discussion générale.
Rapport du Comité de nomination.
Election des officiers de l'Association.

Le Dr J.-P. Desrosiers membre du Conseil de l'Instruction publique à Régina

Prince-Albert, Sask. — Nous apprenons que notre ami M. le docteur J.-P. Desrosiers, de Saskatoon, vient d'être nommé membre du Conseil provincial de l'instruction publique à Régina.

Nos félicitations à notre distingué compatriote, M. le docteur Desrosiers, qui nous représentera dignement et saura comme toujours protéger les intérêts des siens.

Nous savons que la loi permet de porter le nombre des membres de ce Conseil de 5 à 7. Nous ignorons cependant encore si telle était l'intention de M. Latta en faisant nommer deux nouveaux membres, ou si ceux-ci doivent en remplacer d'autres sortant de charge. La "Gazette Officielle", en rapportant les nominations nouvelles ne dit rien à ce sujet.

ECHOS D'EUROPE

La loi militaire en France

Paris — Par un vote de 500 contre 31, la Chambre a adopté la loi organisant le pays en temps de guerre. D'après cette loi, tous les citoyens au-dessus de 21 ans, sans distinction de sexes, seront sujets au service militaire. Il n'est pas spécifié, toutefois, que les femmes pourront être appelées à porter les armes. Seuls les communistes ont voté contre cette loi.

Il est probable que plusieurs amendements seront présentés afin que les femmes soient exemptées du service militaire.

Les membres du parlement seront exempts du service militaire. Ils pourront toutefois s'engager volontairement, mais s'ils le font, ils ne pourront plus exercer leurs prérogatives de députés ou de sénateurs pendant toute la durée de la guerre, contrairement à ce qui eut lieu pendant le dernier conflit.

On ne tiendra pas compte des pacifistes et tous les citoyens en état de servir seront appelés dans le cadre qui leur conviendra le mieux.

D'après cette loi, tous les citoyens seront entraînés au service militaire. La période d'entraînement, toutefois, sera moins longue qu'actuellement. Cela permettra de diminuer l'effectif de l'armée en temps de paix. Cette diminution sera de 700,000 à 400,000 hommes. L'armée régulière comprendra 100,000 hommes et il y aura environ 300,000 conscrits.

L'épiscopat belge adresse une lettre à l'épiscopat mexicain

Bruxelles — L'épiscopat belge a adressé aux archevêques et évêques du Mexique une lettre signée de l'archevêque de Malines et des cinq évêques de Belgique, exprimant la part que le clergé belge prend aux souffrances de l'Eglise mexicaine, remerciant les catholiques mexicains de leur magnifique et réconfortant exemple et ajoutant que les catholiques de Belgique se font un devoir, entre les prières qu'ils adressent au ciel, de multiplier les protestations "contre un régime qui est une honte pour notre siècle".

Une semblable démarche vient d'être faite de la part de l'épiscopat portugais.

On a exagéré la catastrophe de Madagascar

Le Cap, Afrique-Sud — Une dépêche officielle de Tamatave, Madagascar, rapporte qu'on a beaucoup exagéré le nombre des morts dans les premières dépêches qui ont suivi le cyclone de la semaine dernière. Les morts ne seront pas plus d'une trentaine. Toutefois, la ville a souffert des dommages sérieux à cause d'un raz-de-marée qui a accompagné le cyclone. Les navires dans le port ont été fort endommagés.

Graves inondations dans le sud-ouest de la France

Paris — Les inondations dans le sud-ouest de la France ont pris les proportions d'un cataclysme. Les rivières montent aussi en d'autres parties du pays et l'on prévoit, maintenant, que si la pluie ne cesse pas, les tributaires de la Seine et de la Marne vont bientôt déborder. On n'appréhende pas de graves inondations dans la région de Paris, cependant.

La situation dans les environs de Bordeaux est critique. Les habitants de la région doivent se réfugier aux étages supérieurs de leurs maisons. Plus en amont, la Garonne a transformé la plaine de Bergerac en un lac immense et le chemin entre Marmande et Casteljaloux est entièrement submergé.

Un certain nombre de villages sur les bords du Lot ont été évacués.

Le clocher d'une église du seizième siècle à Iorneillant, département du Gers, s'est effondré. Les fondations avaient été sapées par les pluies continuelles. Personne n'a été blessé.

Le renouveau catholique au Portugal

Il y a certainement quelque chose de changé au Portugal depuis la violente persécution de 1912. Les esprits se sont assagis et le gouvernement lui-même fait appel, de nos jours, à l'Eglise pour restaurer l'ordre social dans la République.

Le Concile national, qui s'est tenu, en novembre dernier, à Lisbonne, sous la présidence du cardinal Mendes Belo, entouré de tous les évêques portugais de la métropole et des colonies, en est la preuve évidente.

La séance solennelle d'ouverture du Concile fut, en effet, honorée de la présence des ministres de la Justice, des Affaires étrangères et des Colonies. On n'est pas peu surpris, comme le fait remarquer le correspondant de la revue "Espero Katolika", à laquelle nous empruntons cette information, de voir côte à côte, dans cette assemblée religieuse, les ministres de la République, hier persécutrice, et les évêques récemment revenus de l'exil pour collaborer à la renaissance de la nation.

Comme le disait l'évêque de Leiria dans le discours d'ouverture, l'ignorance religieuse est grande non seulement dans les classes populaires, mais aussi dans l'élite dirigeante: le niveau moral s'abaisse d'une manière terrifiante chez les individus, dans la famille et dans la société; l'esprit d'insubordination ruine les fondements de l'action sociale. Il faut remédier à cette situation. C'est à quoi vont s'adonner l'épiscopat et le clergé portugais, avec l'appui du gouvernement.

La tenue du Concile a donné lieu à une grandiose manifestation de sympathie envers le vénéré patriarche de Lisbonne, qui fut une des victimes les plus éprouvées de la révolution portugaise. Plus de 6,000 personnes sont venues lui dire leur attachement à sa personne et par elle à l'Eglise catholique, dont il est le représentant.

La France représentée au jubilé canadien

Paris — Le gouvernement français s'intéresse aux fêtes du soixantième anniversaire de la Confédération canadienne, qui auront lieu à Ottawa, le 1er juillet. L'on croit que s'il est invité, le gouvernement enverra une délégation très représentative au Canada.

La "morte" se leva et réclama son déjeuner

Varsovie — Il y a quelques jours mourait à Przezany (Galicie) une riche commerçante, Mme Russ. Afin de donner à la fille de la défunte, qui habite à une assez grande distance, le temps de se rendre aux obsèques, la cérémonie fut retardée de 24 heures. Or, quelle ne fut pas la stupéfaction des parents de la morte, lorsque, au moment de la mettre en bière, elle se leva sur son lit, et tout étourdie de voir tant de gens assemblés dans sa chambre à coucher, demanda si le déjeuner serait bientôt prêt.

Grâce au providentiel ajournement, Mme Russ, qui n'était qu'en léthargie, a échappé à l'ensevelissement.

PARIS — Le général de Langle de Cary, l'un des artisans de la victoire française, vient de mourir à l'âge de 78 ans.

PARIS — M. Henri de Lavrignais, sénateur de la Vendée, est mort, âgé de 75 ans.

ST. CATHERINES, Ont. — On prévoit l'ouverture de la navigation sur les lacs pour le commencement d'avril.

VOLUME XXV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MARS 1927 NUMERO 41

Que nos enfants apprennent à lire bien; ils aimeront à lire du français, et pour la jeune génération qui monte, ce sera la moitié de la victoire.

R. P. A.-F. AUCLAIR, O.M.I.,
Visiteur des écoles de la Saskatchewan.

LA LIBERTÉ

N'oublions pas qu'un bon journal vaut une armée pour défendre la vérité, qu'un bon livre est un trésor, et que la parole de l'homme sage dissipe la fumée du mensonge.

Mgr PAUL-EUGENE ROY.

QUINZE ANS DE VIE FRANCAISE DANS LA SASKATCHEWAN

Nos compatriotes de la Saskatchewan tiennent ces jours-ci leur convention à Régina. L'événement nous intéresse à un double titre: à cause des liens très chers qui nous unissent à nos frères de la province voisine et de la similitude de leurs problèmes avec les nôtres. Nous savons que nos délégués du Manitoba rapporteront des idées, des exemples et des suggestions dont notre groupe pourra bénéficier.

Mais un intérêt spécial s'attache à cette convention qui marque le quinzième anniversaire de l'*Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan*. Quinze années d'efforts pour organiser la vie catholique et française dans une province à majorité anglo-protestante, c'est une étape sérieuse, qui permet de mesurer à coup sûr le travail accompli et la portée des résultats obtenus.

Tout d'abord, l'A.C.F.C. est la doyenne des associations du même genre dans l'Ouest. Ce sont les Canadiens français de la Saskatchewan qui, les premiers, ont compris la nécessité de s'unir sur le terrain exclusivement national et réussi à mettre sur pied une organisation de défense et de propagande françaises. Ils ont ainsi pris une avance honorable sur les autres groupes et l'on n'est pas étonné de voir la situation enviable qu'ils occupent aujourd'hui.

Il fallut un grand esprit de foi patriotique et une rare persévérance aux ouvriers du début pour mener à bien cette oeuvre du groupement des nôtres, particulièrement difficile à une époque où la plupart des centres français n'existaient encore qu'à l'état embryonnaire. Leur prévoyance et leur ténacité ne tardèrent pas à être récompensés. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan avaient travaillé en vue des luttes à venir. Quand celles-ci se déclanchèrent, ils étaient prêts à y faire face. Nul doute que si le gouvernement Martin, en 1918, ne s'était vu en présence d'un bloc solide de nos compatriotes réclamant avec fermeté la reconnaissance des droits du français dans la province, la vague orangiste qui déferlait alors eût balayé notre langue de l'école. Aujourd'hui le français y possède un statut légal, avec un programme officiel reconnu par le ministère de l'instruction publique.

Le rapport du visiteur des écoles, le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., que nous publions dans une autre page, permet de constater quels résultats consolants l'on obtient. L'étude du français est en progrès partout, et pas seulement chez les petits Canadiens français. Le visiteur a relevé sur ses listes le nombre de 1,179 enfants de nationalité non-française dont les parents exigent qu'ils apprennent le français — témoignage fort éloquent de l'importance que l'on attache au français parmi nos concitoyens des autres races.

Il est impossible de parler de l'A.C.F.C. et de la vie française dans la Saskatchewan sans mentionner le *Patriote de l'Ouest*, qui y a toujours été si intimement mêlé. Dès l'origine, l'association et le journal ont travaillé à l'unisson pour la même cause, se prêtant un mutuel appui, et cette communauté des efforts n'a pas peu contribué au succès final. Notre confrère fête cette semaine son dix-septième anniversaire. Nous lui offrons nos meilleurs voeux.

Donatien FREMONT.

L'OPINION D'UN MAITRE DE POSTE

Tous les ans, à pareille époque, la *Liberté* recommande à ses lecteurs d'exiger des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. Il est nécessaire de revenir sans cesse sur le sujet; car dans certains quartiers l'on note une mauvaise volonté évidente à nous accorder ce qui nous est dû.

C'est aux maîtres de poste surtout qu'il appartient de demander des formules françaises à leur bureau central, puisque c'est par leur intermédiaire que se fait cette distribution. Si tous ceux de nos centres français prenaient réellement la chose à coeur, nous obtiendrions promptement entière satisfaction sous ce rapport.

Un maître de poste manitobain nous écrit:

"Voudriez-vous être assez bon, comme l'an passé, d'attirer l'attention des maîtres de poste sur l'importance de toujours demander des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. L'an passé, j'ai suivi votre avis, et cette année, on m'a envoyé des formules dans les deux langues."

Maîtres de poste canadiens-français, c'est un collègue patriote qui vous y exhorte: demandez des formules françaises, ayez-en un approvisionnement suffisant pour servir tous les contribuables de langue française de votre district. Ils vous sauront gré d'avoir fait cette démarche, et n'est-ce pas une des obligations de votre charge de chercher à satisfaire le public?

Notre correspondant ne se borne pas, du reste, aux formules de l'impôt sur le revenu, et il entend exiger davantage de nos maîtres de poste.

"Comme membre de l'exécutif de l'Association des Maîtres de poste du Manitoba, dit-il, *je demande à tous les maîtres de poste canadiens de toujours écrire en français aux bureaux d'administration à Winnipeg et à Ottawa. Il n'y a que deux Canadiens français au bureau d'administration à Winnipeg, et si les soixante-quinze maîtres de poste canadiens-français du Manitoba écrivaient en français quand ils demandent des formules ou pour toute autre chose, cela pourrait donner de l'ouvrage à deux ou trois autres Canadiens. Tous les maîtres de poste devraient aussi avoir leurs affiches du bureau dans les deux langues."*

Ce sont des conseils que nous avons maintes fois donnés. Ils devraient être mieux écoutés de la bouche d'un maître de poste d'expérience parlant à ses collègues.

Ah! si nos maîtres de poste voulaient s'en donner la peine! Quels services ils pourraient rendre à la cause du bilinguisme officiel au Canada!

D. F.

Un poste pour M. Norris?

Il est question de caser M. Norris à la présidence des commissaires du grain. Le président actuel, Leslie Boyd, a terminé son terme de dix ans et se retire cette année. Le cabinet fédéral a reçu l'assurance que la nomination du chef libéral manitobain serait bien accueillie dans les cercles du commerce du grain. La position comporte des appointements de $10,000 par an.

Mgr Baudrillart s'embarquera le 10 avril

Québec — S. G. Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, s'embarquera le 10 avril prochain pour Québec. Mgr Baudrillart parlera à la séance de clôture des fêtes de la Société du Parler Français à Québec, à la fin d'avril prochain, comme délégué de l'Académie française.

LE FLÉCHISSEMENT DE LA MORALITÉ ET LE NATURALISME DE LA VIE

Mandement de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Québec

(Suite et fin)

Les modes indécentes

En effet, après Benoît XV, Pie XI ne cesse de dénoncer les ravages causés par les modes immodestes. Les évêques de France, d'Allemagne, d'Espagne, pour ne parler que de ceux-là, ont à leur tour élevé la voix pour protester contre l'indécence des costumes féminins. Nous faisons nôtres les remarques si justes de l'épiscopat espagnol réprouvant au nom de la foi et de la morale la criminelle insolence des modes du jour: "Sans s'en rendre compte, avec une indicible légèreté et irréflexion, l'enfant et la femme perdent peu à peu la modestie et la pudeur. Ils ouvrent ainsi bien grande la brèche par laquelle entre la pornographie, qui prépare la ruine de la foi. On ne sait que trop que l'incrédulité s'enracine de préférence dans les coeurs corrompus et dominés par de vils instincts. L'Evangile condamne une pensée impure: les nudités licencieuses les suggèrent et les avivent; l'Evangile proscrit tout dérèglement de la vue et des sens; les indécences de la mode les provoquent et les intensifient. L'Evangile commande de fuir les occasions de pécher; les exhibitions impudiques sont des occasions et une cause continuelle de péchés sans nombre et la ruine de beaucoup d'âmes".

De toute nécessité, une réaction générale s'impose contre les modes criminelles. Nous comptons sur le sens chrétien des pères et des mères de famille, sur le sentiment de la pudeur chez les jeunes filles, pour préparer un mouvement d'ensemble de réforme et faire respecter par la modestie du vêtement la dignité du corps du chrétien, marquée par la croix du Christ consacré par le sacrement de l'Eglise et devenu le temple vivant de l'Esprit Saint. Nous comptons sur l'amour filial que Nos diocésains portent au Vicaire de Jésus-Christ. Ils obéiront à la voix de leur Père et banniront pour jamais les nudités du salon et de la rue. Nous comptons aussi sur la conscience des chefs catholiques des magasins de nouveautés pour secouer le joug d'influences étrangères et se concerter afin de ne vendre que des costumes modestes. D'ailleurs, une noble et digne élégance s'allie parfois à la pudeur des lignes et à la modestie chrétienne. Est-il nécessaire de rappeler aux chrétiennes de nos jours l'antique loi promulguée par le Seigneur lui-même pour son peuple: "Une femme ne portera pas un habit d'homme... qui fait ces choses est en abomination à Jéhovah, son Dieu!" (Deut. 22, 5).

Les danses lascives

Les danses lascives sont une autre manifestation de l'esprit païen que nous dénonçons. De tout temps, les danses ont été une des grandes préoccupations des pasteurs. C'est que si la danse en elle-même, comme le déclarent les Pères du Premier Concile Plénier de Québec (Décr. 396), peut n'être pas condamnable, trop souvent elle est entourée de circonstances qui la rendent telle.

Si l'on ne recherchait que la grâce de l'attitude, la beauté du dessin, le charme du rythme, ou encore un exercice salutaire et bien réglé, permettant de se réjouir "en deçà du péché", on ne comprendrait guère les alarmes des moralistes. Mais d'ordinaire ces limites sont vites dépassées, et l'on tombe dans les abus qui font de la danse un redoutable danger moral. Pourquoi faut-il que dans une société civilisée et pénétrée de la moelle de l'Evangile, se rencontre une recherche effrénée des plaisirs condamnés par la tradition chrétienne tout entière?

Il y a des danses inconvenantes, disons le mot, des danses impures, de quelque provenance qu'elles nous arrivent, qui n'ont, par leurs mouvements, d'autre but que d'exciter les passions. Celles-là, pas n'est besoin d'un acte spécial pour les proscrire. Elles sont réprouvées par toute conscience honnête, et un disciple de Jésus-Christ doit les avoir pour jamais en horreur.

Il est d'autres danses qui, sans avoir ce caractère répugnant, n'en sont pas moins, par la manière dont parfois on les exécute, un danger pour les âmes. Ce danger peut s'aggraver encore par l'immodestie des toilettes, et dès lors, ces danses constituent une occasion grave et prochaine de scandale. Nous faisons appel à votre conscience, et Nous vous demandons, Nos Très Chers Frères, est-il permis à un chrétien d'être pour son frère une occasion prochaine de faute grave? Est-il permis à un chrétien de coopérer directement au péché de son frère? N'est-il donc plus possible de s'amuser et de se récréer sans tomber dans des excès coupables, sans flatter les instincts pervers de la nature et sans compromettre le salut de son âme?

Théâtre et cinéma

La même question se pose, Nos Très Chers Frères, au sujet de la fréquentation des théâtres et des cinémas de mauvais aloi. Ils causent encore plus de ruines spirituelles qu'ils n'entraînent de folles dépenses matérielles. "Nous vous mettons en garde, écrivait, il y a trois ans, le cardinal Bégin, contre le mauvais théâtre qui envahit de plus en plus audacieusement la scène et la toile cinématographique. Hélas! Ce qui pourrait être un si efficace moyen d'instruction, d'honnête et utile récréation, est devenu l'un des pires instruments de déformation morale et religieuse aux mains des ennemis de notre foi et de notre mentalité!" (Lettre pastorale à l'occasion du Synode).

Nous demandons, Nos Très Chers Frères, pour les théâtres et les cinémas le contrôle le plus assidu et Nous supplions les parents chrétiens de détourner courageusement, par leurs exemples et par leurs paroles, leurs enfants des spectacles qui pourraient souiller la pureté de leur coeur par la licence des propos grivois et des mises en scène scandaleuses.

L'automobilisme

Il est un autre danger pour la pureté des moeurs sur lequel Nous attirons votre attention. Nous voulons parler de l'automobilisme. Ce mode de locomotion contenu dans de justes bornes est un véritable progrès et rend d'inappréciables services. Bien des chefs de famille l'utilisent non seulement pour leurs affaires, mais encore pour procurer une honnête distraction à leurs enfants, et Nous les en félicitons. D'autres, malheureusement, font à cet égard preuve d'une insouciance coupable et laissent leurs fils et leurs filles entreprendre avec les premiers venus, en dehors de toute surveillance, des courses prolongées et dispendieuses. Dans ces conditions, qui ne voit le danger que courent les bonnes moeurs? Qui ne sait que souvent le devoir de la sanctification du dimanche est méprisé? Qui ne comprend que ces randonnées entraînent une perte de temps et d'argent considérable et que le dégoût du travail régulier en est le triste fruit? Elles constituent un désordre que l'esprit de foi de Nos diocésains saura supprimer ou prévenir.

La sanctification du dimanche

Le jour du dimanche est appelé par un Père de l'Eglise "le Roi des jours", parce qu'il est consacré à l'adoration du Créateur et au souvenir de la Rédemption. Par l'assistance au sacrifice de la messe et par l'abstention des oeuvres serviles, nous nous acquittons de nos devoirs envers la majesté de Dieu, et nous enveloppons notre vie chrétienne d'une atmosphère surnaturelle.

Mais si le repos dominical n'est pas observé, combien de fidèles seront privés des grâces du culte public et des joies de la vie domestique! Si la journée du dimanche se passe dans des divertissements dangereux, il n'y a plus de repos pour le corps, et trop souvent il n'y a que des fautes pour l'âme. Afin d'assurer la sanctification du jour du Seigneur, Nous renouvelons le décret (544) du Concile Plénier de Québec qui rappelle qu'il est défendu, à moins de pressantes nécessités, de vaquer en ce jour aux travaux corporels, aux marchés, au commerce et de prendre part à des spectacles et à des amusements publics et payants, fussent-ils organisés pour des fins de charité.

L'alcool

C'est encore la même recherche du plaisir à tout prix qui pousse les malheureuses victimes du lucre ou de l'intempérance à fabriquer de leurs propres mains, à absorber, ou à vendre clandestinement les poisons alcooliques. Nous joignons nos prohibitions à celles du pouvoir civil, et Nous blâmons hautement comme entachées de faute grave la fabrication et la vente illicite des boissons enivrantes provenant de la fermentation des céréales ou obtenues par distillation.

La justice en affaires

Autrefois, notre peuple possédait, en matière de justice, une délicatesse et un sentiment de l'honneur qui lui constituaient une haute moralité et lui assuraient la plus enviable des réputations. Aujourd'hui, la passion de s'enrichir vite, la course effrénée vers la fortune rapide lui font oublier trop souvent le respect du bien d'autrui et les règles de l'équité. Qu'il s'agisse de traiter avec un particulier, avec une compagnie ou avec l'Etat, il n'est jamais permis de violer l'inflexible règle de la justice, qui exige l'égalité entre ce qui est donné et ce qui est reçu. A ce compte, la richesse peut être plus lente à venir, mais les biens acquis sont purs de toute tache et ils ne sont pas sujets à restitution. Du reste, la paix solide que possède un coeur honnête est supérieure aux passagères jouissances des trésors de la terre.

Appel aux parents

Ces directions ne font que rappeler des lois connues depuis longtemps: Nous en confions la mise en pratique aux parents. Les pasteurs peuvent bien proclamer la loi, mais si les chefs de famille n'en pressent l'exécution dans leur milieu, nulle amélioration ne se produira, et Nous devrons continuer à déplorer les mêmes erreurs et les mêmes désordres. Parents chrétiens, vous ne pouvez ignorer les devoirs qui vous incombent à l'égard de la modestie qui doit régner chez les vôtres, de l'honnêteté des amusements, de la mesure dans les plaisirs permis, du respect du dimanche et du sens de la justice à inculquer à vos enfants. Il ne faut donc pas que vous vous désintéressiez des lourdes responsabilités qui accompagnent l'honneur de votre paternité. Les pasteurs libèrent leur conscience en dénonçant le mal et en indiquant le remède, à vous de l'appliquer et de suivre la voie de lumière qui vous est tracée.

A la clarté de la sainte foi, Nos Très Chers Diocésains comprendront les dangers qui menacent l'antique héritage de nos moeurs chrétiennes. Ranimé, leur esprit surnaturel combattra avec succès le naturalisme en voie d'envahir notre vie et de supplanter le christianisme dont nos coreligionnaires font solennellement profession en tant de circonstances de leur existence privée et de leur carrière publique. Bientôt Nous jouirons du consolant spectacle d'une vie catholique saine et forte et Notre peuple atteindra bien vite les sommets où Nous voulons le voir revenir et où l'appellent de si glorieuses traditions.

Ce sera l'oeuvre d'une piété aussi éclairée que solide chez les fidèles, de la vigilance assidue des pères de famille, du bon vouloir de nos sociétés pieuses, du zèle de nos prêtres et du concours dévoué de la société civile elle-même. "Finalement, Nos Très Chers Frères, tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui a bon renom, tout ce qui est vertu, tout ce qui est louange, que ce soit là l'objet de vos pensées." (Ph. 4, 8)

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône, dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous Notre seing et le sceau de l'archidiocèse, le deuxième jour de février de l'an mil neuf cent vingt-sept, en la fête de la purification de la Très Sainte Vierge Marie.

Fr. Raymond-Marie, O.P., archevêque de Québec;
M. T., évêque de Chicoutimi;
F.-X., évêque des Trois-Rivières;
J.-S.-Hermann, évêque de Nicolet;
François-Xavier, évêque de Gaspé;
J.-R. Léonard, évêque d'Ag., administrateur apostolique de Rimouski;
Alfred-O. Comtois, évêque de Barca, auxiliaire des Trois-Rivières.

Par mandement de Nos Seigneurs,
Jules LABERGE, ptre,
Secrétaire.

Le bill du suffrage féminin dans le Québec obtient peu de succès

Québec — Par une majorité que l'on pourrait dire écrasante, la Chambre a donné le coup de grâce au projet de loi par lequel on voulait accorder aux femmes le droit de suffrage dans la province de Québec.

Le bill, présenté par M. V. Marchand, député de Jacques-Cartier, a été rejeté par l'Assemblée Législative par un vote de 51 à 13. Le débat soulevé sur cette question n'a pas été aussi long qu'on le pensait; quelques députés ont parlé sur la question, la plupart contre, et tous avec une brièveté qui a quelque peu étonné. Il ne semble pas probable, en face de ce résultat, qu'une tentative soit faite pour ressusciter la mesure.

OTTAWA — *L'assemblée annuelle de la "Société Royale du Canada"* aura lieu les 24, 25 et 26 mai. Le conseil de la société se réunira le 23 mai, dans la soirée.

DETROIT, Mich. — On instruit en ce moment le procès d'un million de dommages intenté par Sapiro contre Henry Ford pour une série d'articles publiés dans le "Dearborn Independent".

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les voyages de "Liaison française"

L'Action Catholique (Québec):

L'Action Catholique, qui a fait du voyage de "Liaison française" de 1925 un plein succès, veut, cette année, commencer une série régulière de pèlerinages de "Liaison française".

Rien n'est plus heureux que ces courses organisées de longue date par des techniciens, et qui permettent d'amasser ou de confirmer de nombreuses connaissances géographiques, politiques et historiques.

Elles sont préparées de manière que le pèlerin de "Liaison française" puisse les considérer comme des vacances agréables, un repos intelligent. Elles favorisent de justes observations de géographie humaine et physique.

Les étapes sont distribuées de telle sorte que l'on peut juger avec aisance des caractéristiques d'une région, d'une province.

Et surtout, réplique à la "Survivance française" que la "Liaison française a provoquée, ces voyages ont un but patriotique qui n'échappe à personne désormais. Car on a remarqué les heureux effets de ces visites des aînés du Québec dans l'Ouest et des cadets de l'Ouest dans l'Est. Ces visites révèlent quelles sont les extrêmes pointes du patriotisme canadien-français dans un groupe ou l'autre. Elles soulignent les points de contact. Elles établissent, comme naturellement, sans heurt et sans secousse, la hiérarchie des valeurs nationales. Elles font circuler dans les intelligences les mots d'ordre sauveurs. Elles éveillent dans les sensibilités les émotions fécondes. Elles suscitent les énergies rédemptrices.

Cette fois, la "Liaison française", à l'aller ou au retour, visitera quelques groupes de l'Abitibi québecois ou de l'Ontario-Nord, du Manitoba et de l'Alberta. Il y aura, à l'aller et au retour, cinq jours au total consacrés à la Saskatchewan française.

Puis le but touristique du voyage dominera: Banff, Jasper Park, les Rocheuses, Vancouver et Victoria, Seattle, etc.

Une ambition qu'il faut avoir

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Les "Nouvelles de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales" publient une intéressante étude sur les moyens d'arriver au succès et analysent les obstacles que doit vaincre la jeunesse canadienne-française. Ce qui manque, c'est "l'ambition juste, raisonnable et raisonnée", "le respect qui soulève les générations entières, les porte vers le succès", "un des leviers qui commandent aux progrès des pays et des peuples". Fouillant l'histoire du peuple américain, l'auteur se demande pourquoi "domine-t-il le monde économiquement et, grâce à sa puissance économique, commande-t-il en quelque sorte la politique universelle. Parce que chacun des individus qui composent cette nation ont eu, de tout temps, l'ambition de montrer, d'acquérir de la richesse, du savoir, de la force". Et l'auteur ajoute: "L'effet coordonné des individus, outre qu'il leur assure le bien-être, fait la puissance de la collectivité". De l'analyse de l'histoire du succès des Etats-Unis, notre auteur se demande quel est le grand obstacle que doit vaincre notre jeunesse pour arriver. Et il répond:

"Le grand obstacle que notre jeunesse canadienne doit vaincre dans sa montée vers le succès, c'est en elle-même, au dedans d'elle-même qu'elle le rencontre. Nous ne sommes pas suffisamment ambitieux de cette sorte d'ambition qu'il faut avoir, c'est-à-dire de l'ambition éclairée, que la raison soutient et dirige. A quelques exceptions près, c'est l'apathie généralisée, constituée pour ainsi dire en régime de vie. Nous désirons sans doute arriver à quelque chose, même accomplir beaucoup de choses, mais nous reculons sans cesse devant l'effort correspondant."

Bonne propagande

La Presse (Montréal):

L'intéressante brochure illustrée que le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, vient de publier sous le titre "L'Hiver au Canada", ne peut manquer de faire connaître davantage les charmes de la nature canadienne et les saines récréations auxquelles on peut se livrer chez nous pendant la saison froide. C'est de la bonne propagande, de nature à attirer les touristes et les visiteurs.

La brochure du gouvernement insiste avec raison sur le fait que le climat canadien n'a rien des rigueurs que lui prêtent certaines gens mal informées ou intéressées à dénigrer notre pays. La vérité est que le froid du Canada est ordinairement sec, facilement supportable, mieux même que les températures humides des pays chauds. Puis le spectacle en vaut certainement la peine de contempler la féerie des bois sous leur parure de neige et de glace. L'esprit repose dans la blanche et calme forêt, pendant que les poumons se remplissent d'un air pur et vivifiant et que le sang circule plus vite sous l'action du froid. Il est aisé de comprendre pourquoi les personnes qui ont "goûté" à l'hiver canadien ne tardent pas à nous revenir. La séduction est irrésistible.

M. Beatty et le français

Le Devoir (Georges Pelletier):

Au moment où tout un groupe d'orangistes s'alarment de ce qu'on demande à Ottawa des fonctionnaires bilingues, parce que cela, disent-ils, rendrait la situation intenable aux fonctionnaires de langue anglaise et les réduirait au second rang, — depuis quand un Anglais est-il incapable d'apprendre le français? — il est bon d'entendre le président de la plus vaste entreprise privée qui soit au Canada, M. Beatty, du Pacifique Canadien, insister aux Trois-Rivières, après en avoir déjà parlé deux ou trois fois hors de notre province, sur la nécessité et les avantages de savoir le français.

Les deux races, dit-il, s'entendront et se comprendront mieux quand les gens pourront se parler et s'expliquer dans les deux principales langues du pays. Il y a le point de vue de l'accord national, et ensuite celui de la double culture intellectuelle. "L'intérêt national bien entendu, qui est encore un des plus grands facteurs du progrès humain, paraît devoir faire de la connaissance et de l'emploi étendus de la langue française au Canada un argument très fort en faveur de son enseignement obligatoire dans toutes nos écoles", dit entre autres choses M. Beatty. De telles paroles, venant d'un homme aussi en vue, et d'une telle intelligence des situations, méritent d'être écoutées, commentées et approuvées.

Livres à lire

Zigzags autour de nos parlers

par Louis-Philippe GEOFFRION
A Québec, chez l'auteur, 125, rue de la Claire-Fontaine

Nos vieux vocables, les tournures pittoresques de notre parler populaire n'ont pas de dévot plus sincère, d'appréciateur plus clairvoyant que M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire de la Société du Parler français au Canada. Deux volumes de "Zigzags autour de nos parlers" nous en avaient déjà donné la preuve. La troisième série, qui vient de paraître, continue avec une égale maîtrise, avec le même charme, l'oeuvre commencée.

Les philologues vous diront sans doute avec raison que le principal mérite de l'ouvrage réside dans la science solide de l'auteur, dans l'étendue de ses recherches et la sûreté de ses sources. Pour nous, nous avouons en admirer surtout l'agrément, et avec quel art, quelle coquetterie, dirons-nous, M. Geoffrion dissimule, sous une allure familière, sa vaste érudition. Une telle nomenclature aurait pu être si facilement lourde, uniforme, ennuyeuse! Et voilà, au contraire, de la vie, de la variété, de la gaieté, de l'esprit; voilà des souvenirs, des anecdotes et des réflexions piquantes. "Ouvrez le livre n'importe où... vous ne le fermerez pas que vous ne l'ayez lu tout entier", écrivait dans les "Etudes", de la première série des "Zigzags", M. Louis de Mondadon. Nous pouvons affirmer la même chose du dernier volume.

Le but évident de M. Geoffrion est de donner le coup de grâce à la légende du patois canadien et de relever à nos propres yeux les vieux mots de notre "parlure" en les rattachant à leur origine bien française. "On est émerveillé, disait le "Journal des Débats", quand on a parcouru le livre de M. Geoffrion, de tout ce que la langue franco-canadienne renferme de mots pleins de suc, de termes précieux et de locutions naïves, pittoresques et charmants." Mais un chauvinisme étroit n'aveugle pas l'auteur des "Zigzags". Il sait démêler l'ivraie du bon grain. S'il nous conseille d'honorer, en lui gardant son nom, la modeste "catalogne" de chez nous, il a de sages mises en garde contre les acceptions fautives de plusieurs mots d'usage courant: "mouiller, couvert, équiper", etc.

Que voilà donc un petit livre plein de mérites! Il nous instruit, il nous égaie, il nous corrige, il nous délecte... Lisez-le, vous dis-je.

LE CRITIQUE.

LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

Généalogie de quelques-unes des familles de la paroisse de Lorette

(Neuvième article)

La famille Turcot-Cloutier

Le 27 novembre 1662 avait lieu au Château-Richer (près Québec) le mariage de l'ancêtre Turcot avec Marie Giron. Il venait du Poitou, France, de la paroisse de Moulleron, diocèse de Maillezais, et Marie Giron venait de la paroisse de Latremblette, diocèse de La Rochelle.

Comme surnoms de Turcot, nous trouvons Turcault, Turcotte, Dufant, Villandré.

I — Le fait est que ce premier, Abel, inscrit son nom dans les registres comme Turcault; mais plus tard, nous trouvons le même écrivant Turcot — caprice d'orthographe, je suppose. Il était meunier de profession. Il ne vécut que quelques années à Château-Richer, et dès 1668 nous le trouvons établi à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, où il meurt le 17 septembre 1687. Il était né en 1631.

II — François, baptisé le 19 septembre 1663, épouse, le 16 novembre 1688, à Sainte-Famille, Marguerite Ouimet. Il meurt le 20 janvier 1718.

III — Augustin, septième d'une famille de neuf enfants, est baptisé le 27 avril 1707, à Sainte-Famille, et se marie le 6 février 1741, à Saint-François, Isle d'Orléans, avec Marguerite Gendron. On nous le présente avec le titre de capitaine; j'imagine qu'il était capitaine de vaisseau, plutôt que capitaine militaire.

IV — Augustin, né à Sainte-Famille, 4 novembre 1741, épouse, 8 avril 1766, à Lévis, Marie-Louise Huard, et va s'établir plus tard à Sainte-Marie de Beauce.

V — Louis épouse, en 1802, Marguerite Brisson, à Sainte-Marie, Beauce.

VI — Louis épouse, en 1828, Judith Turmel, à Sainte-Marie.

VII — Louis épouse, en 1858, à Saint-Joseph de Beauce, Agnès Cloutier et vient s'établir, en 1891, à Lorette où il meurt le 16 octobre 1917.

VIII — Marie-Louis et Arthur Turcot sont les représentants actuels de la famille.

La famille Cloutier

Il est vrai que nous n'avons pas de famille Cloutier à Lorette; mais n'est-il pas juste de vous présenter la doyenne de nos vieillards (91 ans accomplis dans trois mois!) veuve de Louis Turcot?

I — Zacharie Cloutier, né en 1590, s'établit à Château-Richer où il meurt, 17 septembre 1677. Je ne trouve rien qui m'indique de quel endroit de France il venait. De plus, tout me porte à croire qu'il se maria vers 1615, en France, où naquirent ses enfants, car, bien que nous ayons les années de naissance de ses enfants, nous n'en avons pas l'endroit. Or pour ceux qui sont nés au Canada, si la date de naissance manque quelquefois, l'endroit est presque toujours indiqué. Le nom de sa femme était Xainte Dupont, née en 1596. Pour elle pas plus que pour son mari, nous ne connaissons l'endroit de sa naissance. Elle mourut à Château-Richer le 14 juillet 1680.

II — Zacharie, né en 1616, marié probablement à Québec en 1640 à Madeleine Aymard (d'autres la nomment Simard) décédé à Château-Richer, 3 février 1708. Madeleine-Barbe Aymard était née en 1626 à Saint-André, de Niort, de Jean Aymard et de Marie Bureau. Elle mourut à Château-Richer le 28 mai 1708.

III — Charles, né à Château-Richer, 12 novembre 1662, septième d'une famille de huit enfants, épouse, 26 février 1685, à Château-Richer, Anne Tibaut (Thibault). Il y meurt le 31 mars 1729. Charles, outre le nom de Cloutier, porte aussi celui de Dumont.

IV — Basile, baptisé le 7 mars 1703 à Château-Richer, épouse, 7 février 1735, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, Marie Moreau. Il meurt à Château-Richer le 2 février 1744. Sa veuve épouse, en 1749, Joseph Lalagne, à Château-Richer.

V — Charles, baptisé le 28 octobre 1739, à Château-Richer, épouse à St-Joseph de Beauce, 7 février 1763, Marguerite Lalague, ou mieux Lagueux.

VI — François-Etienne, baptisé à St-Joseph, Beauce, 1er novembre 1771, y épouse, en 1794, Geneviève Grégoire.

VII — Joseph, né à Saint-Joseph, Beauce, y épouse en 1832 Clotilde Lessard.

VIII — De ce mariage naît, le 30 juin 1836, Agnès, qui épouse Louis Turcot en 1858. Agée de 91 ans, elle est encore pleine de santé et jouissant de toutes ses facultés. Dans son heureuse vieillesse, son grand passe-temps est de prier, de dorloter ses petits-enfants et de lire, se servant pour cela de ses lunettes quand elle les a sous la main, et s'en passant tout aussi bien quand elle les a égarées. Dieu lui accorde encore de nombreuses années!

J.-C. SAINT-AMANT, ptre.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Congrès régional d'instituteurs à Sainte-Anne des Chênes

Il y aura à Sainte-Anne, le 19 de ce mois, un congrès régional du corps enseignant des paroisses environnantes, c'est-à-dire Lorette, La Broquerie, Thibaultville, Sainte-Geneviève, Isle de Chênes, Woodridge et missions. Sont aussi invités à ce congrès les cercles paroissiaux et les diverses commissions scolaires de ces localités.

A moins de changements le programme ci-joint sera suivi:

Le samedi 19

A 9 h. 30 du matin:
Bienvenue: le R. P. Roberge, C.SS.R.
Cours de pédagogie: le R. P. Bourque, S.J.
Discussion générale.
Chant, musique: élèves du couvent.
A 2 heures de l'après-midi:
Chant, élèves ou autres.
Cours de pédagogie: le R. P. Bourque, S.J.
Classe modèle: élèves du couvent.
Saynète: élèves du couvent.
Discussion générale.
Chant, musique.
Allocution: le R. P. Roberge, C.SS.R.
"O Canada" (unisson).

Dans la soirée, réunion des commissaires et des membres des cercles, auxquels le R. P. Bourque adressera la parole.

Le jour de l'Association à Fort Garry

Percepteurs: MM. A. Nault et L. Hervé.

M. l'abbé J. Bertrand	$10.00
H. Pelletier	1.00
A. Cormier	2.00
R. Milette	1.00
L. Hervo	1.00
M. Hervo	2.00
F. Tétreault	1.00
A. Delorme	1.00
Mme Z. Thomé	1.00
H. Leadley	1.00
L.-J. Delorme	1.00
Mme Fourneaux	1.00
Autres contributions	2.75
Total	$26.75

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde. — La Rochefoucauld.

• • •

La vie chrétienne consiste tout entière à faire de très petites choses avec un très grand cœur. — Abbé Perreyve.

CONCOURS ORATOIRE

Aux écoles supérieures de langue française

L'élimination préliminaire doit se faire dans chaque école avant le 31 mars, en présence et sous la direction immédiate des instituteurs.

Après ce premier pas, le nom du candidat heureux de chaque école doit être inscrit sur une formule qui devra être remplie et retournée au soussigné, au plus tard le 31 mars.

Après quoi, le concours du district entre les champions de chacune des écoles de ce district devra avoir lieu, si possible, le 9 avril dans le centre respectif de chaque district. Ces centres vous ont été indiqués dans une circulaire précédente.

Le 9 avril, il ne doit rester dans l'arène que cinq candidats, dont un pour chaque district de langue française. La date de la rencontre de ces derniers sera fixée plus tard, et cette rencontre aura lieu à Saint-Boniface. Ne pas oublier que la section française de ce concours s'étend à toute la province et que toute correspondance s'y rapportant doit être adressée au soussigné à St-Boniface.

Votre tout dévoué,
Le secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

UN EXEMPLE DE BONNE ENTENTE

C'est la province de Québec, dit M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien

Les Trois-Rivières — Parlant à la Chambre de Commerce locale, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a déclaré que deux facteurs ont contribué à faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui: "un bon système de gouvernement démocratique et un peuple reconnu pour son bon sens, sa clarté de jugement et sa faculté de résoudre lui-même ses problèmes nationaux". Possédant ces caractéristiques nationales, le Canada a encore pour l'aider ses immenses ressources inexploitées. "Bien qu'il ne faille pas douter de l'avenir du Canada, dit M. Beatty, permettez-moi de vous indiquer quelles seront les sources de notre richesse future. Ce sont nos terres arables encore vierges de la charrue, nos forces hydrauliques illimitées, nos richesses forestières et minérales".

Si le Canada a des richesses, il a aussi des besoins. Les principaux, selon M. Beatty, sont: une bonne entente entre les quatre parties du pays séparées géographiquement par des besoins différents, qui doivent quand même s'unir pour le bien national. A ce sujet, M. Beatty cite la province de Québec en exemple. Québec a prouvé au Canada et au monde que deux peuples possédant des caractéristiques nationales, des traditions et une mentalité différentes, peuvent s'entendre et vivre dans la plus grande harmonie. Cela l'amène à encourager les Anglais à apprendre le français, parce que cela servira mieux les fins de la Confédération et contribuera à la culture individuelle. De plus les deux races ne se comprendront jamais bien tant que les deux langues ne seront pas couramment employées.

Le Canada a aussi besoin de population et besoin de capital. En 1926, 135,984 immigrants sont entrés au Canada et 104,808 Canadiens sont partis aux Etats-Unis. En tout, 92,369 personnes sont venues augmenter la population du Canada, "ce qui est totalement inadéquat", dit le président du Pacifique Canadien.

608 divorces au Canada en 1926

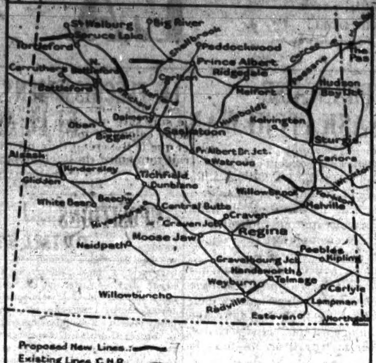
Ottawa — Le nombre des divorces accordés au cours de l'année 1926 s'est élevé à 608 contre 551 en 1925, soit une augmentation de 10 pour cent.

Par provinces, le nombre des divorces se répartit comme suit: Colombie-Britannique, 167; Ontario, 113; Alberta, 154; Manitoba, 85; Saskatchewan, 48; Nouvelle-Ecosse, 19; Nouveau-Brunswick, 12; Québec, 10. Il n'y en a pas eu dans l'île du Prince-Edouard. En fait, il n'y a eu qu'un seul divorce accordé dans cette province depuis la Confédération.

La plus forte augmentation a été en Alberta et en Colombie-Britannique où il y en a eu respectivement 53 et 17 de plus que l'année précédente. Il y en a eu 6 de plus dans chacune des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans toutes les provinces de l'Est, il y a eu diminution, soit 11 de moins en Nouvelle-Ecosse, 8 en Ontario et 3 dans Québec et dans le Nouveau-Brunswick.

Ces statistiques ne tiennent pas compte du grand nombre de divorces accordés aux Etats-Unis à des personnes mariées au Canada.

EMBRANCHEMENTS POUR LA SASKATCHEWAN



Une lettre de l'épiscopat de la province de Québec à l'épiscopat du Mexique

Québec — Les archevêques et évêques de la province, alors qu'ils étaient réunis à Québec récemment, ont envoyé une lettre collective aux archevêques et évêques du Mexique pour leur exprimer leur sympathie à cause de la persécution qui leur est faite par le gouvernement Calles et pour exprimer leur admiration du courage manifesté par les catholiques mexicains dans cette nouvelle épreuve. Ils disent la peine qu'ils ressentent de voir cette population si profondément catholique être en butte aux attaques qui rappellent les pires persécutions faites à l'Eglise dans le passé.

Après avoir rappelé les principaux aspects de la persécution au cours des derniers mois, ils disent que le gouvernement n'a rien omis pour poursuivre sa lutte dans le but d'exterminer le catholicisme chez tous les Mexicains. Ils terminent en exprimant l'espoir que cette rage se terminera bientôt et que l'Eglise reprendra la place à laquelle elle a droit au Mexique.

Une réponse de Mgr Diaz, évêque de Tabasco, qui est exilé aux Etats-Unis depuis quelque temps, laisse entrevoir la réponse collective prochaine de tous les archevêques et évêques du Mexique. En leur nom, toutefois, il veut exprimer immédiatement leurs remerciements pour l'encouragement qui leur vient du Canada, ce qui démontre bien que les catholiques canadiens sont de coeur avec les persécutés du Mexique et qu'ils aideront grandement à la cause catholique par leurs prières.

Le Coin des Enfants

Un conte par semaine

LEGENDE DE LA VIOLETTE

Il y avait autrefois, dans un village de la côte provençale, une jeune fille qui s'appelait Violette.

Timide, douce, et toujours éloignée du bruit et de la foule, elle se refusait à briller dans les fêtes, où ses compagnes se rendaient en bandes joyeuses.

Occupée à coudre, à filer le lin ou le chanvre, elle préférait rester enfermée dans sa chaumière.

Ses amies se moquaient souvent de cette attitude modeste. Elles voulaient l'entraîner dans leurs assemblées. Mais, raisonnable entre toutes, Violette trouvait toujours un prétexte pour continuer son travail.

Cependant, le renom de tant de vertus se répandait à travers la région, et arrivait aux oreilles du seigneur de la Province. Voulant vérifier, par lui-même, la justesse de tant d'éloges, il résolut d'aller voir l'orpheline.

Un matin, il se dirigea vers le hameau habité par Violette. Il n'eut aucun mal à trouver la maison.

Une senteur délicieuse, à la fois pénétrante et discrète, s'échappait des plantes semées en bordure autour du logis.

— Qu'est-ce qui embaume de la sorte, mon enfant? dit le visiteur, en s'approchant de la fenêtre auprès de laquelle Violette tournait son fuseau.

— Je ne sais pas, seigneur! répondit la petite en se levant. Ces petites feuilles vertes et sombres cachent sous leur touffe une fleurette d'une teinte adorable, et d'un parfum unique. Si vous daignez me le permettre, j'en cueillerai pour vous.

— Oui, répondit le châtelain. Je t'en récompenserai!

Elle fit sur-le-champ un bouquet et le tendit à son hôte.

— Il vous tiendra compagnie le long de la route! dit-elle.

Et rentrant chez elle, elle reprit son travail.

Le comte, enchanté de n'avoir pas été trompé, regagna son manoir. Le lendemain une troupe d'archers vint chercher Violette de sa part.

— Que me veut notre suzerain? pensait-elle.

Arrivée au palais, elle trouva le Sire dans sa salle de justice.

— Approche, jeune fille, dit-il en la voyant avancer. Approche... Je veux te donner en exemple, et te garder auprès de moi.

Mais, confuse, l'enfant joignait les mains:

— Grâce, monseigneur, disait-elle... je ne suis point faite pour habiter un palais! Laissez-moi vivre ignorée. Le travail et la solitude sont mon lot. Je me plais auprès de mes fleurs... Ne m'arrachez pas à elles...

Le comte sentit la sincérité de ses affirmations.

— Soit, dit-il... Néanmoins, je veux qu'un souvenir durable propage ton mérite à travers les siècles. La fleur dont tu ne connais pas le nom s'appellera comme toi, Violette. A ton exemple, elle aime l'ombre, le mystère, la solitude... Seul son parfum merveilleux attire l'admiration... Il en est de même du renom de tes vertus... de ta simplicité, de ta réserve!...

Et dès lors, la violette fut le symbole de la modestie.

Rose ALBA.

COURRIER DE MERE GRAND

A tous mes petits-enfants — Mère-Grand s'ennuie de vos propos joyeux; elle désire avec impatience le récit de toutes vos confidences. Que personne ne manque à l'appel de son coeur! Il y a de la place pour tous dans notre heureuse intimité du "Coin". A bientôt de vous lire, n'est-ce pas? C'est sur cette espérance que je vous salue affectueusement.

Julienne Van de Velde, couvent de St-Alphonse — Je vous ai déjà remercié personnellement, petite fille bien délicieuse. Je veux pourtant vous redire encore ici combien mon coeur de Mère-Grand a été charmé de votre délicat cadeau et des gentilles choses que m'exprimait votre lettre. Restez toujours la petite écolière joyeuse et aimante que vous êtes aujourd'hui; revenez vite me dire de vos nouvelles.

Germaine Lombaert, Mariapolis — Comme c'est charmant de faire ainsi rayonner votre joie jusqu'à moi. Merci, ma douce petite amie, pour cette pensée délicate. Je vous ai suivie, en esprit, dans toutes vos randonnées des vacances. Non, vraiment, votre temps était trop bien employé pour que l'ennui pût s'y glisser. Le courrier est maintenant ouvert à tous mes petits-enfants et j'espère qu'ils ne manqueront pas de venir me dire ces charmantes choses dont leur coeur a le secret. Continuez-moi vos jolies pensées. Je vous laisse à vos gros livres de classe...

Marguerite Lombaert, couvent de St-Alphonse — Enfin! une belle longue lettre! Plus il y a de lignes, plus il y a de joies pour le coeur de Mère-Grand. Le récit des bonheurs qui ont rempli vos jours de vacances m'a trouvée toute attentive. J'ai été peinée cependant d'apprendre ce deuil qui a afflige les vôtres, et je ne doute pas que mes petites amies, Marguerite et Germaine, se sont efforcées d'atténuer le chagrin de leur bonne tante. Vous voilà de nouveau au travail avec ardeur. Que le succès réponde à vos efforts! Je vous souhaite une bien bonne année d'études.

Joseph Gaborian, école Saint-Louis, Cardinal — Vous êtes bien gentil de venir à moi chargé de souhaits et d'affection. J'accueille le tout avec joie et forme toutes sortes de voeux pour le bonheur de mon cher petit-fils. Avez-vous eu le privilège d'aller à la messe de minuit? Le beau petit filleul doit avoir des joies toutes particulières pour son parrain... J'aimerais savoir quel nom vous lui avez donné; vous me direz peut-être aussi s'il est bien méchant et crie trop fort ou s'il est sage comme son parrain? Les leçons de catéchisme ne sont donc pas toujours sans reproche — mais chut! c'est entre nous. Et d'ailleurs je suis sûre que mon petit Joseph calomnie toute sa classe et que le Révérend Père me dirait tout autre chose. Bon succès dans vos études!

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Les Plaisirs de l'Hiver

Voici l'hiver! Tout est triste dans la nature. La prairie est recouverte de son épais manteau blanc; les arbres sont dépouillés de leur brillante parure, les oiseaux ont fui vers des climats plus doux. Et pourtant, j'aime l'hiver! Ici, c'est si bien la saison du plaisir pour tous, jeunes et vieux.

Voyez ces trois petits garçons réunis pour faire un fameux bonhomme de neige. Ils roulent trois grosses boules de neige, deux pour le corps et une pour la tête. L'un d'eux est le sculpteur; il forme les membres, les yeux, la bouche, les oreilles. Avec un morceau de bois et une carotte il fait une pipe et deux yeux; enfin le bonhomme est fini. C'est un succès. On rit, on applaudit, on saute de joie.

Plus loin, ce sont deux garçons qui reviennent de l'école en tirant un traîneau dans lequel leurs soeurs ont pris place. Mais voilà qu'à un contour, une grêle de boules de neige s'abat sur eux. La guerre est déclarée; on se défend hardiment. Mais bientôt la paix est faite et alors, amis et ennemis reprennent en riant le chemin du foyer paternel.

Nous avons encore bien d'autres jeux. On patine de longues heures sur la rivière, sur les ronds à patiner, on joue au hockey. On glisse sur les côtes de la rivière, on raquette à travers la campagne, on fait de longues promenades en traîneau, accompagné d'un tintement de grelots. Tous ces jeux sont bien amusants; cependant je leur préfère la veillée auprès d'un bon feu qui pétille.

Après souper, tous, grands et petits, forment un cercle autour du foyer. De temps à autre la porte s'ouvre, livrant passage à un voisin qui vient veiller. Les hommes parlent de leurs récoltes, de leurs bestiaux, du temps, de leurs travaux, etc. Les femmes, en tricotant, causent de leurs ménages et de leurs enfants. Les petits, assis dans leur coin, parlent de leurs devoirs, de leurs leçons et de leurs jeux.

Mais voici la plus petite qui se lève. On lui a soufflé quelque chose à l'oreille. Elle approche de grand-père et lui demande de raconter une histoire. Le silence se fait, car, grands et petits aiment ces histoires que l'aïeul sait si bien raconter. Mais le temps passe sans qu'on s'en aperçoive. L'aiguille de la grande horloge marque dix heures: il faut se séparer. Les visiteurs se lèvent et nous quittent en disant "Au revoir". C'est l'heure du coucher.

On fait la prière en famille et chacun se retire pour la nuit. Mais avant de m'endormir les bons moments de la journée reviennent à mon esprit. Je suis heureux, je suis content; cependant mon coeur s'attriste en songeant aux pauvres qui souffrent de la faim et du froid et je m'endors en disant: "Merci mon Dieu; pitié pour eux".

Eugène GOUSSEAU.
Collège de Saint-Norbert (grade VI).

* * *

Chère Mère-Grand,

J'aime bien l'été et j'aime aussi l'hiver. Le bon Dieu les a fait bons tous les deux. [illegible]

Eva VOURIOT.
Ecole Beaudry, La Salle (grade V).

Chère Mère-Grand,

J'ai été bien contente de la belle composition que vous nous demandez sur la "Liberté".

[illegible]

Chère Mère-Grand, j'aime mieux l'hiver. Aimez-vous mieux l'été ou l'hiver, vous? Etes-vous comme moi? Je vais vous dire un gros bonjour et je vous embrasse aussi très, très fort.

Germaine CHAPUT.
Couvent de St-Adolphe (grade II).

L'EVANGILE

Troisième dimanche de Carême

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. [illegible]

LA MULTIPLICATION DES PAINS PAR MONSEIGNEUR DE MAZENOD

Ottawa, le 12 septembre 1864. [illegible]

Le Rapporteur de cette deuxième enquête, le R. P. Nilles, nous fait du prodige le récit suivant, d'après les documents les plus authentiques trouvés dans les archives de l'archevêché d'Ottawa et confirmés par un témoin encore vivant.

Le 12 septembre 1864, les Soeurs Grises de la Croix, leur Supérieure générale en tête, allèrent passer une journée de congé à la campagne; elles prirent trois repas en dehors de leur maison: pour le dîner elles étaient 47, et pour le souper 53, car un groupe de six était venu rejoindre les autres Soeurs dans l'après-midi. La Soeur Aurélie, réfectorière, et la Soeur Saint-Vincent furent chargées de préparer les provisions de bouche pour tout le monde. Le pain étant d'une grande importance dans ces occasions, on coupe en morceaux quatorze miches dont on remplit un grand panier. Le rapport de la Soeur Saint-Eugène et celui des enquêteurs disent que le panier était plein, "moins quatre doigts".

La dimension approximative de la corbeille est matière à conjecture: on dit qu'elle était grande. La Soeur Aurélie, qui a la mission de nourrir les Soeurs en cette journée, jette un coup d'oeil final sur la corbeille avant de la laisser emporter par le charretier, et dit à sa compagne, la Soeur Saint-Vincent:

— Certainement, il n'y aura pas assez de pain pour le dîner; mais elle ajouta aussitôt: nous pourrons en envoyer chercher par un second voyage.

Le charretier prit le panier aux provisions et partit pour le rendez-vous de la promenade. Les Soeurs Aurélie et Saint-Vincent suivirent à pied.

Arrivé au terme du voyage, le panier aux provisions fut vite soulagé d'une partie de son poids par les novices et les autres Soeurs, qui avaient déjà respiré l'air frais du matin. La Soeur Aurélie, dans ses calculs, n'avait pas prévu cette attaque inattendue de son panier: aussi plaidait-elle auprès de ses Soeurs, et d'après la relation de la Soeur Saint-Eugène, elle dit d'un air piteux:

— Mes Soeurs, soyons plus raisonnables; il n'y aura pas assez de pain pour le dîner et le charretier ne fera pas un second voyage.

Mais déjà les novices, et leurs associées dans leur pieux larcin, étaient allées demander à la Révérende Mère Supérieure la permission de croquer leur morceau de pain et même de se promener à tour de rôle en charrette pour aiguiser l'appétit.

La Soeur Aurélie, elle aussi, alla trouver la Révérende Mère Supérieure et lui répéta son refrain:

— Il n'y aura pas assez de pain pour le dîner.

La Révérende Mère lui conseilla d'envoyer deux petits garçons qui passaient près de là, pour aller chercher du pain au couvent. Ceux-ci s'excusèrent en disant qu'ils ignoraient complètement où se trouvait le couvent.

Alors la Révérende Mère fit remarquer que la méditation du matin portait sur la multiplication des pains par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et elle ajouta en riant:

— Qui sait, si vous aviez bien de la foi, il y aura peut-être multiplication du pain? Laquelle d'entre vous se charge de le faire multiplier?

La maîtresse des Novices répondit:

— Ma Mère, cela vous revient.

A ce moment-là, une ancienne, la Soeur Thibodeau, s'entretenait avec la Soeur Major, postulante. Cette dernière faisait part à son interlocutrice de son ardent désir de recevoir le nom "De Mazenod" à sa prise d'habit.

— Il y a déjà, dit-elle, une Soeur Saint-Joseph, une Soeur Saint-Charles; le nom d'Eugène vient d'être donné. (Tous ces noms sont les prénoms de Mgr de Mazenod.)

La Soeur Thibodeau, élevant alors la voix, fit part des inquiétudes de la jeune Postulante à la Révérende Mère. [illegible]

[illegible] vous pâlez pas; mais priez, et ayez de la foi.

L'heure du dîner arriva. [illegible]

[illegible] ne et Hamelin découvrirent le panier qu'elles trouvèrent "plus plein que lorsqu'il fût apporté le matin"; toutes trois devinrent pâles et furent saisies. L'une d'elles, ne pouvant retenir ses larmes, courut vers la Mère et lui dit:

— Ma Mère, venez donc voir, le panier est plus plein qu'il n'était ce matin.

La Mère s'approcha, ainsi que plusieurs autres Soeurs. Celles-ci ne pouvaient revenir de leur étonnement. La Mère, n'ayant pas vu le panier le matin, demanda:

— Croyez-vous réellement que le pain ait été multiplié,

La réfectorière et plusieurs autres Soeurs qui avaient vu le panier avant le dîner répondirent affirmativement. La Mère alors reprit:

— Comme le panier a été bouleversé, c'est peut-être cela qui fait paraître la quantité aussi grande qu'auparavant; continuez donc à manger tant que vous voudrez; s'il en reste ce soir, "il y aura miracle".

En entendant ces paroles, la Soeur Major (celle à qui la Révérende Mère avait promis le nom de Mazenod) se récria en disant:

— Monseigneur de Mazenod n'est pas obligé de faire un second miracle; la multiplication du pain avait été demandée pour le dîner et non pour toute la journée.

Et elle nous demandait de ne plus manger; mais la Révérende Mère répliqua:

— Si Mgr de Mazenod tient à faire un miracle, il le fera en entier; priez et ayez de la foi.

Sur ces entrefaites, les deux économes, la Soeur Demers et la Soeur Saint-Joseph arrivèrent et elles déclarèrent, elles aussi, que le panier était plus plein que quand il était parti de la maison.

Dans l'après-midi, il y eut un goûter où toutes les Soeurs prirent encore plusieurs morceaux de pain, au grand déplaisir de la Soeur Major. Au souper également, toutes les Soeurs, à l'exception de trois ou quatre, prirent du pain. Les Soeurs étaient au nombre de 54 pour le souper. Après le repas, la Révérende Mère et un grand nombre de Soeurs allèrent visiter le panier et constatèrent que la provision de pain n'avait pas diminué. La Révérende Mère dit alors:

— J'ai le coup d'oeil assez juste; il me semble que le panier a baissé un peu, pas beaucoup.

Ensuite, continue le récit de la Soeur Saint-Eugène, nous récitâmes le chapelet de la Miséricorde pour les âmes du Purgatoire et nous chantâmes le "Laudate" et le "Magnificat" en actions de grâces.

Le reste du panier fut rapporté au couvent. C'est la Soeur Saint-Eugène qui écrit:

— Le réfectoire en remplit 16 corbeilles (de table), chacune contenant 13 morceaux de pain. Les Soeurs demandèrent que le reste fût distribué aux pauvres; sur quoi la Mère reprit: "N'aimeriez-vous pas mieux manger ce pain que vous croyez miraculeux et en donner d'autres aux pauvres?" Mais les Soeurs dirent qu'elles désiraient qu'il fût donné; ce qui fut fait.

La Soeur Emilie, celle qui avait préparé le panier aux provisions et qui le découvrit après dîner, déclara dans la suite que ce qui lui fit remarquer la quantité de pain, c'est que le matin, lorsque le panier arriva, elle dit: "Oh, assurément, nous allons encore jeûner aujourd'hui", faisant allusion au dernier congé où dix pains ne furent pas suffisants pour le dîner des Soeurs qui étaient moins nombreuses alors qu'aujourd'hui; huit ou dix Soeurs durent attendre patiemment qu'on apportât du pain du couvent.

La Soeur Saint-Eugène finit son rapport par le trait suivant: "Notre Mère, pour avoir une idée de ce qui a été mangé en ce jour de congé, s'il n'y avait pas eu augmentation de pain, fit couper la même quantité de pains. Nous avons alors rempli 16 corbeilles (de table), contenant chacune 13 morceaux, et il n'en est resté que 49 dans le panier. D'après cette expérience, nous n'avions donc mangé dans toute la journée (du 12 septembre 1864) qu'une cinquantaine de morceaux de pain, quantité insuffisante, même en temps ordinaire, pour un seul repas.

(Signé) N. NILLES, O.M.I.

Ottawa, le 3 septembre 1926.

✠ Visum:

JOSEPH MEDARD,
Archevêque d'Ottawa.
V. J. et S. C.

Le récit des faits relatés ci-haut est reconnu véridique par la seule témoin survivante, Soeur Emilie Girouard, qui, malgré ses 95 ans, jouit encore de ses facultés. Plusieurs religieuses de la Communauté, jeunes encore à cette époque, se rappellent en avoir entendu parler comme d'une faveur dont on remerciait le bon Dieu et Mgr de Mazenod, de vénérée mémoire.

(Signées) Soeur Emilie (converse), Soeur E. Duhamel, sup. locale, Ottawa, Ont., le 6 août 1916.)

Autour de la Ferme

La Vie à la Campagne

Combien sont à plaindre ces habitants qui vendent leurs terres pour aller demeurer à la ville! Trouvant la vie de fermier trop dure, ils disent souvent qu'ils peuvent à peine vivre. Hélas! combien ils se trompent! Aussi ils ne prennent pas de temps à s'apercevoir qu'ils ont eu tort.

Après avoir tout dépensé pour se procurer le nécessaire, ils sont forcés de nous revenir pour ne pas mourir de misère. Les habitants de la campagne peuvent bien plus facilement vivre que ceux de la ville où tout se paye si cher. Presque tous les fermiers ont assez d'animaux pour jouir de leurs produits: le lait, le beurre, les oeufs, la viande et jusqu'à la laine pour confectionner leurs vêtements. Puis le jardin potager leur fournit les légumes. Ils ont de l'ouvrage en abondance, tandis que le travail est difficile à trouver ailleurs.

Que dire maintenant de la campagne au point de vue de la santé? Les personnes qui demeurent au grand air sont ordinairement plus fortes que celles qui sont enfermées dans un office ou une manufacture. C'est le travail au grand air qui rend vigoureux.

Pour les enfants, la liberté d'aller jouer dans les prairies et dans les bois, de cueillir des fruits délicieux et d'en manger à son gré, de travailler quand il en est temps, tout cela donne la santé.

Comme la vie est plus saine chez nous, il est aussi très facile de prouver qu'elle est plus heureuse. Tous les amusements de la ville ne sont pas comparables aux plaisirs innocents dont nous jouissons.

Combien sont préférables nos parties de cartes, nos veillées canadiennes pleines d'entrain aux dangers rencontrés dans les théâtres, les cinémas et les bals des grandes villes!

Je suis certain que si toutes les personnes qui prennent part à ces fêtes mondaines assistaient à nos jeux et amusements, elles seraient convaincues que nous avons raison de les préférer aux leurs.

Moi je préfère la campagne avec toutes ses beautés, à la ville et tous ses dangers.

Georges PERRON.
Couvent de Sainte-Anne des Chênes (grade IX).

UN PAIEMENT DE $27,000,000 DE LA COOPERATIVE

La part du Manitoba est de $3,558,321 et celle de la Saskatchewan de près de $18,000,000

L'Agence centrale de vente des trois Coopératives de l'Ouest annonce que le premier paiment intérimaire pour la récolte de 1926 vient d'être fait à ses membres par les Coopératives du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le montant payé est de 15 sous par minot pour le blé du printemps et les mélanges de blé de printemps; 20 sous pour le blé Durum et les mélanges de blé Durum; 8 sous pour toutes les classifications d'avoine; 8 sous pour toutes les classifications d'orge; 12 sous pour toutes les classifications de seigle et 20 sous pour le lin.

Une somme totale de $27,000,000 va être ainsi distribuée aux fermiers de l'Ouest des trois provinces.

La part de la Saskatchewan dans cette distribution se trouve être entre $17,500,000 et $18,000,000. Cet argent tombera comme une pluie du ciel dans bien des fermes à la veille des semailles.

La part du Manitoba est de $3,555,321.

Les directeurs de la Coopérative de la Saskatchewan disent qu'ils n'ont aucun commentaire à faire sur le paiement intérimaire pour chaque variete de grains, si ce n'est qu'ils ont confiance que l'Agence centrale obtient le prix moyen du marché mondial pour le grain des membres. Dernièrement un cablogramme de Broomhall annonçait que la Coopérative du Canada avait placé une bonne quantité de No 1 Nord à $1.74, et de No 2 Nord coriace à $1.64. Le blé des Etats-Unis et celui de l'Argentine sont cotés à $1.61 et $1.50 respectivement.

Pour faire ce paiement, la Coopérative de la Saskatchewan a dû envoyer par la poste environ 125,000 chèques. Sur ces chèques payables au pair dans tout l'Ouest canadien l'échange se monte à $20,000 ou $25,000, et la taxe fédérale du timbre à $7,000 ou $5,000.

La rouille fera des ravages cette année

M. E.-O. Gautron, de Haywood, Man., l'expert en rouille bien connu, adresse la lettre suivante à M. I. Villeneuve:

Haywood, Man., 7 mars 1927.

Cher monsieur,

Ayant été absent la semaine dernière, je vous adresse aujourdhui mes remarques concernant la rouille du blé pour 1927. La rouille fera des ravages cette année. La seule chance qui nous reste est d'avoir un printemps prime et favorable. Favorable est difficile à espérer dans bien des districts.

De plus amples renseignements pourront être donnés sur demande.

Votre dévoué,
E.-O. GAUTRON.

Les fruits du Canada viennent en première place

"Mangeons plus de fruits et de légumes produits au Canada". C'est là la devise du Service des marchés de la division des fruits à Ottawa. Tous les médecins conviendront que c'est là un excellent conseil. La consommation de fruits et de légumes améliore la santé, aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue mental. La division des fruits conduit une campagne vigoureuse pour répandre cette vérité fondamentale au moyen de conférences et de démonstrations et en distribuant gratuitement certaines publications comme "Les pommes cultivées au Canada", "Conserves de fruits et de légumes" et "Séchage et conservation des fruits et des légumes". Elle présente également des produits aux expositions du pays et à l'étranger.

Dans son dernier rapport, le ministre de l'agriculture a fait la déclaration fort encourageante que voici: "Les pommes canadiennes ont remporté les honneurs de l'Empire à l'exposition impériale de fruits, l'automne dernier, en capturant neuf prix sur dix, dont deux trophées en argent pour la catégorie des pommes à couteau et la catégorie des pommes à cuire; le premier de ces trophées a été remporté par la Colombie-Britannique avec la pomme Jonathan et le dernier par l'Ontario avec la R. I. Greening. Cette victoire éclatante a donné une publicité superbe aux pommes canadiennes au Royaume-Uni, et devrait beaucoup aider à faire connaître aux consommateurs britanniques nos fruits de bonne qualité et à encourager l'achat des produits de l'Empire."

Comment préparer la chaux pour blanchir les bâtiments de ferme

Prenez un demi-minot de chaux vive, éteignez avec de l'eau chaude et couvrez afin de tenir en vapeur; coulez le liquide dans un sac fin ou un couloir, ajoutez un quart de minot de sel, que vous aurez eu la précaution de faire dissoudre avant dans de l'eau chaude, 3 livres de poudre de riz bouillie en une pâte mince. Agitez le tout quand c'est bien bouillant; de plus, après avoir été dissous dans de l'eau chaude, ajoutez une demi-livre de blanc d'Espagne et une livre de colle. Ajoutez cinq gallons d'eau chaude au mélange, brassez-le bien, laissez-le reposer pour quelques jours à l'abri de la poussière. Quand vous en ferez usage, que ce soit avec une brosse ou un pulvérisateur, vous en obtiendrez un meilleur résultat en l'employant chaud. Une chopine bien employée couvrira une verge carrée. Ceci vous donne une idée de la quantité à préparer.

Pour maintenir l'industrie de l'élevage dans l'Ouest

Ottawa — Des délégués de quatre provinces, Manitoba, Alberta, Saskatchewan et Québec, sont venus rencontrer l'hon. Motherwell, ministre de l'agriculture, pour l'engager à distribuer dans les centres ruraux des taureaux pur sang pour reproduction.

Le Département avait laissé entendre que cette pratique, qui existait depuis plusieurs années, serait abandonné parce que l'on n'avait pas l'argent nécessaire pour la continuer.

La délégation a répondu qu'on ne devrait pas toucher aux parties vitales d'une industrie aussi importante que l'élevage, sous des prétextes d'économie.

Le caractère par la fumée

L'homme qui fume posément, en tirant avec régularité les bouffées de sa cigarette, est un homme pondéré, méthodique et sûr.

Celui qui fume comme une locomotive est, au contraire, un brouillon sans modération, un prodigue et un casse-cou.

Celui qui rallume sa cigarette éteinte est un avare et un indélicat.

Celui qui fume en regardant les volutes de sa fumée est un rêveur et un sentimental.

Celui qui fume par le nez est un batailleur et un joueur.

Celui qui garde, en fumant, sa cigarette au coin des lèvres, est un malappris.

Celui qui la tient entre le pouce et l'index est un dilettante qui saura apprécier les qualités de sa femme.

Celui qui la tient entre l'index et le troisième doigt est un poseur et un ignorant.

Quant à celui qui coupe son cigare comme un bâton de réglisse... c'est un distrait.

Celui qui fume la pipe est un égoïste, mais celui qui ne fume pas du tout peut être pire encore, car il est sans défaut, et l'on sait que les plus petits défauts forment très souvent les grandes qualités.

Une entente entre l'Allemagne et le Canada

Ottawa — Il est possible qu'une entente commerciale soit conclue avec l'Allemagne au cours de la présente année.

D'après une clause du traité anglo-allemand de 1925, le Canada, comme les autres dominions, pourrait se prévaloir de la clause de la nation la plus favorisée sur les articles prévus à la face de ce traité. Le Canada, toutefois, n'aurait pas l'intention de s'en prévaloir parce qu'il croit pouvoir obtenir de meilleures conditions en négociant directement avec l'Allemagne.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	3.94½	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.27	19.3
Lire italienne	4.57	19.3
Couronne suédoise	26.93	26.8
Couronne norvégienne	26.25	26.8
Couronne danoise	26.84	26.8
Mark allemand	23.89	23.8
Couronne hollandaise	40.29	40.2

LE MARCHE

15 MARS 1927

Bouvillons—	
Excellents	$7.00—$7.25
Bons	$6.00—$6.75
Moyens	$5.50—$5.75
Ordinaires	$4.75—$5.25
Taures de boucherie—	
De choix	$6.25—$6.75
Assez bonnes	$5.00—$6.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.00
Taureaux—	
De choix	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Communs	$2.75—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.00—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.00—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
Veaux—	
De choix	$9.00—$12.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$2.50—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$9.50—$10.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.38½
Très gras	$10.35
Lourds	$9.35
Très lourds	$8.85
Porc d'étal	$10.35
Légers	$10.50
Inférieurs	$7.35
Truies No 1	$8.00
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.00
PRODUITS	
Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, spéciaux... tif — No 1	$ .41
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .25
Seconds	$ .20
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$22.00
Mil. No 2	$20.00
"Red Top" No 1	$17.00
"Red Top" No 2	$14.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 18 avril 1927

GRAINS	Mardi 8 mars	Merc. 9 mars	Jeudi 10 mars	Vend. 11 mars	Samedi 12 mars	Lundi 14 mars
Ble No 1 Nord	1.44¾	1.43¾	1.43½	1.43¾	1.43¾	1.42¾
2 Nord	1.39¾	1.41¾	1.38	1.37¾	1.38¾	1.37¾
3 Nord	1.32¾	1.30¾	1.31¾	1.31¾	1.31¾	1.30¾
Avoine 2 CW	.63¾	.58¾	.62¾	.62¾	.62¾	.62¾
3 CW	.54¾	.56¾	.53¾	.53¾	.53¾	.53¾
Orge 3 CW	.70¾	.73¾	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾
4 CW	.68¾	.67¾	.68¾	.68¾	.68¾	.68¾
Lin 1 NW	1.92	1.95¾	1.90¾	1.90¾	1.90	1.88¾
2 CW	1.88	1.98¾	1.86¾	1.86¾	1.86	1.84¾
Seigle 2 CW	1.01¾	1.04¾	1.00¾	1.00¾	1.01	1.00¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.44¾	1.44¾	1.43¾	1.43¾	1.43¾	1.42¾
Avoine 2 CW	.58¾	.58¾	.57¾	.57¾	.57¾	.57¾
Orge 3 CW	.71	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾
Lin 1 NW	1.92¾	1.92¾	1.91	1.90¾	1.90¾	1.89¾
Seigle 2 CW	1.02	1.02¾	1.01¾	1.01	1.01¾	1.00¾
Options						
Blé Mai	1.43¾	1.43¾	1.42¾	1.42¾	1.42¾	1.41¾
Juillet	1.40¾	1.41¾	1.39¾	1.39¾	1.39¾	1.38¾
Octobre	1.30¾	1.30¾	1.29¾	1.29¾	1.29¾	1.28¾
Avoine Mai	.58¾	.58¾	.57¾	.57¾	.57¾	.57¾
Juillet	.57¾	.56¾	.56¾	.56¾	.56¾	.56¾
Octobre	.51¾	.51¾	.50¾	.50	.51	.50¾
Orge Mai	.73¾	.73¾	.73¾	.73¾	.73¾	.73¾
Juillet	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾	.71¾
Octobre	.66¾	.66¾	.65¾	.65¾	.65¾	.65¾
Lin Mai	1.96	1.95¾	1.94¾	1.94¾	1.93¾	1.92¾
Juillet	1.99	1.98¾	1.97¾	1.97¾	1.96¾	1.95¾
Octobre	2.03	2.02¾	2.01¾	2.01¾	2.00¾	1.99
Seigle Mai	1.04¾	1.04¾	1.03¾	1.03¾	1.03¾	1.02¾
Juillet	1.03¾	1.03¾	1.02¾	1.02¾	1.02¾	1.02¾
Octobre	.97¾	.97¾	.96	.96¾	.96¾	.95¾

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Beaux gestes

M. McCormick, de Vancouver, l'un des "premiers" dans la direction de la scierie Fraser, vient de doter d'un beau 100,000 l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il est à souhaiter de trouver d'aussi magnanimes imitateurs pour l'entretien de notre couvent.

Mme Louis Boileau, de Maillardville, a pris, dimanche dernier, l'heureuse initiative de faire respirer le bon air de nos montagnes à notre Rév. Mère Générale, notre "grand'mère prieure", comme l'appellent nos petits dans leur langage significatif. Cet acte de courtoisie est un écho de gratitude, même en dehors des murs de notre couvent. Il n'est pas donné à plusieurs de promener notre bien-aimée Mère dans une magnifique automobile "Jewet", direz-vous, mais il est si facile à chacun d'entre nous d'avoir de délicates, de toutes petites attentions pour nos bonnes Soeurs qui se dévouent sans compter, pour faire non seulement l'instruction, mais aussi l'éducation morale et religieuse de nos petits Canadiens, confiés à leur vigilante tendresse. Rapprochons-nous d'elles; les mamans, surtout; allons les visiter plus souvent. On ne saurait croire comme, au contact des âmes consacrées à Dieu, nous éprouvons de bonheur indicible! Canadiens français, fiers de notre langue, ne pensez-vous pas que nos religieuses françaises ont été placées providentiellement dans notre village, pour mieux inculquer et faire mieux garder chez nos petits le pur et fier parler de la douce France... en grand danger un moment de vouloir se perdre? Ne l'oublions pas, et montrons-nous reconnaissants, comme les Canadiens savent le faire, et merci à Mme L. Boileau de ce beau geste, et de la leçon que nous pouvons en retirer, gens de Maillardville.

Message d'amitiés

Bonjour! les amis de la Grande-Clairière, quelle surprise aussi grande qu'agréable de trouver votre courrier jusque chez nous... Que de bons souvenirs vous nous rappelez! Longue vie à votre nouveau-né!

Panthères canadiennes

Notre ami Jean Saunier, de Rhone Valley, C.-A., il y a 15 jours, avec ses chiens, fit grimper sur un arbre un énorme cougar (ou panthère canadienne); une balle dans les flancs la fit dégringoler. Taxidermiste accompli, notre ami Jean se propose d'en tanner la peau, de la réajuster, la tête y comprise, gueule ouverte, crocs menaçants, yeux étincelants de convoitise!...

Deux chasseurs de Rock Creek, C.-A., ne se sont occupés que de la chasse aux cougars cet hiver, dans la Main River. Ils en ont abattu 18 et capturé 3 petits en vie. La prime du gouvernement étant pour ces bêtes sauvages de $40.00 par tête, ceci fait de la "fourrure bien argentée".

Visiteurs distingués

Samedi dernier, nos Rév. Soeurs recevaient la visite du R. P. Lardon, O.M.I., et le Rév. Père aumônier du couvent de Nord Vancouver, sous la direction des RR. SS. de l'Instruction de l'Enfant-Jésus.

M. Albert Lefèbre, de Port Hanney, C.-A., en visite chez sa soeur Mme Rémillard.

Nos estropiés

M. J. Hachey, l'estropié de nos grandes scieries, se remet peu à peu de son malheureux accident. S'il perd de l'argent pendant ses vacances intempestives, on ne peut toujours pas lui reprocher de perdre son temps. Il est en train, tout en ne délaissant pas sa pipe, de se former pour le championnat à la "Napolitaine". Ceux qui veulent se mesurer d'adresse avec lui à manier les cartes de la main gauche seront les bienvenus, aussi pour l'aider à passer agréablement les jours qu'il commence à trouver trop longs dans son inactivité forcée.

Notre ami D. Ansem, après sa douloureuse écrasure de la semaine dernière, ne semble pas trop mal se porter, quoiqu'il ne le fasse encore que sur un pied. Comme la politique municipale est son fort... ou peut-être son faible, lui aussi ne perd pas le temps de congé que la malchance lui a alloué avant le moment voulu.

Naissance et baptême

Régulièrement, chaque semaine, comme l'avion des postes entre New-York et Londres, la cigogne survole Maillardville et l'enrichit d'un nouvel habitant. Cette fois M. et Mme François d'Assise Le Roux en sont les heureux parents. Baptisé le 8 mars, à l'église paroissiale, M. W. Doucet parrain, Mlle J. Filiatreault marraine.

Partie de cartes

Notre Rév. Père curé fut tellement satisfait — et nous donc! — du résultat de la dernière partie de cartes, qu'il nous en fait entrevoir une autre à l'horizon. Les dames et messieurs musiciens et chanteurs se grattent déjà la tête... pour nous en servir du propre en la prochaine circonstance. Ce qu'il y a de certain, c'est que le prix d'entrée sera d'un parfait sans pareil: un abonnement à la Liberté, gracieusement offert par M. Yves Bohémier, le jeune propagateur de ce journal de ce côté-ci des montagnes Rocheuses, jusqu'aux rives du Pacifique. Qu'en dites-vous, les amis?

Sur ce, je vous tire la révérence.

Seuls les gens non renseignés endurent l'agonie des cors. Celui qui sait applique Holloway's Corn Remover et obtient soulagement.

SASKATCHEWAN

VAL MARIE

Nous sommes heureux de voir arriver parmi nous M. C. Brodeur comme gérant de la cour à bois. Qu'il soit le bienvenu! Saint-Jean-Baptiste, Man., a vu avec regret son départ pour l'Ouest. Mais qu'il se console en sachant qu'à Val Marie il y a beaucoup à faire. Place nouvelle où tout est à organiser. Une fleur cueillie dans un vieux terrain et transplantée dans une terre nouvelle ne peut que se développer davantage, répandre un bon parfum et produire de bons fruits. Nous ne pouvons que féliciter M. Kennedy de son choix heureux pour gérer sa cour à bois sur les bords de la rivière aux Français.

• • •

MM. Bernier, de Ponteix, A. Perreault, de Cadillac, et Parent, du sud de Meyronne, ont pris des terres cette semaine et s'établissent tout de suite. Qu'ils soient également les bienvenus! Nos premiers colons étaient à 85 milles du chemin de fer, et aujourd'hui on peut avoir d'aussi belles terres à 3 milles.

• • •

M. Ph. Paré est de retour de la Californie, heureux de son voyage.

• • •

Un bon forgeron pourrait s'établir ou acheter la boutique de notre forgeron anglais et n'aurait pas d'opposition. L'anglais est disposé à vendre.

GOUVERNEUR

Plusieurs abonnés ont fait la juste remarque que notre petit village faisait place vide dans l'intéressant journal la Liberté. Je demanderais aux gens de vouloir bien m'apporter quelques nouvelles, dit le correspondant.

• • •

Parmi nos visiteurs furent d'abord Mme Charles Brodeur, qui y passa quelques jours il y a une quinzaine, M. et Mme Philippe Cossette, M. et Mme Paul Bruneau. Ces derniers nous viennent pour rester, paraît-il. A la bonne heure! Souhaitons la bienvenue aux colonisateurs canadiens français.

• • •

M. E. Cossette, ainsi que M. Louis Pelchat, ont été quelques jours à l'hôpital de Shaunavon pour une opération d'amygdales. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

• • •

Il nous fait plaisir de voir notre ami M. E. Léger se rétablir de sa grippe.

• • •

M. E. Gagnon nous revient pour une deuxième fois depuis Noël; tout le monde est toujours content de revoir cet ami estimé de tous.

• • •

Avec le printemps s'annoncent les projets de bâtisses. Bientôt M. Desaulniers doit commencer la salle de de réception dont il est l'entrepreneur.

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Le 22 janvier dernier la paroisse d'Angliers, dans la province de Québec, a été le théâtre d'une belle fête de famille. M. et Mme François Marion, autrefois de Sainte-Amélie, Man., célébraient le 60me anniversaire de leur mariage.

Le matin il y eut grand'messe dans la salle de l'usine, chantée par M. l'abbé Antoine Saint-Louis, curé de Saint-Eugène de Guigues. Tous les notables de l'endroit s'étaient rendus pour unir leurs actions de grâces et leur voeux à ceux de la famille Marion. M. Thomas Duval servait de père à M. Marion et M. Alexandre McDougall servait de père à Mme Marion. Les garçons et filles d'honneur étaient M. Omer Duval et Mlle Annie Dauphinais, M. Adélard Lamy et Mlle Rita McDougall. La bénédiction fut suivie d'un magnifique sermon de circonstance par M. le curé. Dans l'assistance nombreuse l'on remarquait plusieurs amis de l'Ouest et de l'Est.

Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet et lecture d'adresses, dont une du Manitoba, lue par M. Emile McDougall. M. le curé prit la parole pour féliciter les héros de la fête et leur dire qu'ils étaient bienvenus dans le Québec, puisque les Canadiens sont chez eux partout au Canada. Le soir, la fête reprit par un grand souper et se prolongea fort tard par des chansons et tout ce qui fait d'une réunion canadienne une de ces choses inoubliables de la vie de campagne.

M. Marion naquit à Saint-Boniface le 3 décembre 1846 et Mme Marion, née Esther Larence, naquit à Saint-Vital le 6 août 1851. Ils se marièrent à Saint-Boniface le 22 janvier 1867. Le mariage fut béni par le R. P. Defloch.

M. Marion prit une part active aux événements de 1869-70, et c'est lui qui pénétra le premier dans le fort quand Riel s'empara du Fort Garry.

M. Marion alla s'établir d'abord à Sainte-Rose du Lac, puis à Ste-Amélie, où il vécut jusqu'à l'an dernier. Son âge avancé le forçant d'abandonner la culture, il quitta le Manitoba pour aller rejoindre ses enfants établis dans la province de Québec. Malgré leur vieillesse M. et Mme Marion ont conservé la vigueur du type canadien. Ils comptent 84 petits-enfants et arrière-petits-enfants.

SAINT-LEON

Le résultat des notes de février au Couvent de Saint-Léon fut: Excellence: Grade X, Eveline Lassier; grade IX, Lazina Major; grade VIII, Germaine Rondeau; grade VII, Lucien Grenier; grade VI, Isabelle Vigier; grade V, Albert Payette; grade IV, Irène Lassier; grade III, Rose-Alma Grenier; grade II, Agnès Lesage et Jeanne Payette; grade I, Colette Rocan et Prosper Landreville.

• • •

Quatre délégués des Commissions scolaires des divers arrondissements de notre paroisse se rendirent à la grande convention de Winnipeg: MM. Cléophas Major et Georges Rondeau, pour l'école du village; M. Azarie Labossière, pour l'école Théobald; M. Onésime Boisvert, pour l'école Cléophas.

M. Major dut revenir avant la fin de la session, à cause de la maladie de Mme Major. Cette bonne dame, soeur de M. l'abbé Pelletier, autrefois curé de Saint-Léon, avait pris une forte grippe qui, à cause de son âge avancé, inspirait des inquiétudes. Elle va beaucoup mieux aujourd'hui.

Le dimanche 13 courant, nos délégués feront leur rapport au Cercle paroissial, dans une réunion convoquée à cet effet.

• • •

Notre choeur de chantres exécute depuis quelque temps le chant grégorien, édition vaticane; nous apprécions leurs succès et leur dévouement. Leur assiduité aux leçons hebdomadaires données au presbytère par notre Rév. Père curé les rend de plus en plus compétents dans l'exécution des chants liturgiques; aussi, sont-ils entrés de plain-pied dans le mouvement de restauration préconisé par notre vénéré archevêque.

Au cours des leçons d'hiver, un incident gai vint agrémenter ces petites réunions. Un certain Jean Lapin aux longues oreilles, amateur de "plein champ" comme tous ceux de son espèce, attiré peut-être par l'harmonie de la musique, ou du nouveau mode de plain-chant, sortit du bosquet, se faufila dans le portique du presbytère et dès que la porte s'ouvrit à l'arrivée d'un nouveau groupe, fit son entrée furtive au milieu des chantres. Il perdit bien un peu contenance, le petit curieux, mais se remit vite de ses premières émotions quand cessèrent les rires joyeux et que le chant recommença. Blotti dans un coin et se sentant bien au chaud, il n'avait pas l'air trop mal à l'aise.

• • •

Nous avons appris que Mlle Edouardina Côté est gravement malade à l'hôpital où elle dut subir une sérieuse opération. Nous lui souhaitons un prompt retour.

• • •

M. André Colbe a été assez sérieusement malade aussi de l'influenza.

AUBIGNY

Baptême

Jean-Louis-Thomas, enfant de M. et Mme Noël Chartier. Parrain et marraine: M. et Mme Narc. Girouard, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Mme Charles Mousseau, de retour de l'hôpital, après un stage de deux mois. Elle fera sa convalescence chez sa mère, Mme veuve N. Clément, qui vient de nous revenir après avoir passé l'hiver chez ses enfants à La Broquerie.

A peine une patiente est-elle sortie de l'hôpital qu'une autre y fait son entrée. Mme Jos. Marion, souffrante des poumons, est partie dans le cours de la semaine pour subir des traitements spéciaux.

Mme Wilbrod Verrier, très faible, a reçu les derniers sacrements jeudi dernier. Son état inspire des craintes sérieuses.

Espérons que toutes trois recouvreront bientôt la santé pour pourvoir aux besoins de leurs familles.

Retour

M. Tél. Clément, depuis quelques années agent d'assurance dans la province de Québec, nous est revenu la semaine dernière dans le but de demeurer définitivement au Manitoba.

Température

Avec le soleil de printemps qui darde ses chauds rayons sur nos plaines d'argent, ces dernières se convertiront bientôt en lacs de boue noire et gluante, nos chemins d'hiver deviendront des précipices où il ne fera pas toujours bon s'aventurer; mais cela passera et le vent aidant, nous reverrons les autos dévorer les espaces avant la fin du mois. Déjà l'eau a fait son apparition sur la glace de la rivière. C'est un signe des temps...

On demande

On demande un bon forgeron, de préférence canadien-français, pour prendre charge de la boutique de forge de M. Miron que l'âge et les infirmités ont dû faire abandonner l'automne dernier. Le tout à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. Théo. Marcoux, Aubigny.

Courses

A cause du mauvais service de malle, le résultat des courses ne pourra être publié que dans la semaine du 21.

SAINTE-GENEVIEVE

Le dimanche 20 février avait lieu chez M. Ferdinand Fiola la première partie de cartes de l'année donnée au profit de la paroisse. Un bon nombre de paroissiens ont répondu à l'appel qui leur a été fait à l'église de venir encourager de leur présence et de leurs deniers l'oeuvre paroissiale, car toutes les parties de cartes sont données pour aider la paroisse à rencontrer ses dépenses annuelles.

Nous avons le plaisir de constater que parmi les personnes présentes il y en avait un certain nombre de Ste-Anne. Nous les remercions de leur encouragement et nous les invitons à revenir plus nombreux.

Les prix de la soirée ont été donnés et gagnés par les personnes dont les noms suivent:

Premier prix des dames, gagné par Mme Raoul Legal, donné par Mme Jean Bettez; 2me prix gagné par Mlle L. Bruté, don de Mme Ferdinand Fiola.

Premier prix des hommes, donné par la Maison [illegible], gagné par M. [illegible], père; deuxième prix, don de M. Ferd. Fiola, gagné par M. Marcel Legal.

Le gâteau donné par Mme Saint-Amant et raflé au cours de la veillée a favorisé Mlle Laura Bruté.

• • •

Le 27 février, un bon nombre de paroissiens se réunissaient de nouveau, chez M. Auguste Legal cette fois. Cette deuxième partie avait été organisée par les familles Auguste Legal et S. Desrosiers. Il y eut le même entrain, durant toute la soirée, qu'on avait remarqué chez M. Fiola. Toutefois le sort ne favorisa pas les mêmes joueurs, car les prix ont été remportés par des personnes différentes.

Premier prix des dames, don de Mlle A. Lanthier, gagné par Mme Paul Morin; deuxième prix, don de Mme Gabriel Legal, gagné par Mme Henri Legal.

Premier prix des hommes, don de Mlle A. Lanthier, gagné par M. J.-S. Desrosiers; deuxième prix, don de M. le curé, gagné par M. Alex. Rowan.

L'objet raflé, don de M. W. Rivard, favorisa cette fois M. Gabriel Legal.

Pour résumer le tout, ces deux soirées ont été un succès et nous en remercions les personnes qui ont été la cause de ce succès.

Nous invitons nos voisins à venir se renseigner par eux-mêmes de la manière dont on s'amuse tout en travaillant pour l'église.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur au Couvent

Grade X: Adrienne Legal.
Grade IX: Germaine Tétrault.
Grade VII: Arthur Gagnon, Berthe Lafortune.
Grade VI: Aimé Bisson, Doris Rougeau.
Grade V: Aurore Mondor, Marie-Ange Simard.
Grade IV: Marie Emond, Marie-Ange Lord.
Grade III: Anna Balcaen, Angéline Bédard.
Grade II: Geneviève Rocan, Cécile Lafortune.
Grade I: Classe "A": Angèle André, Lucien Emond; Classe "B": Noémi Deslauriers, Jeanne Emond.
Cours préparatoire: Aurore Bisson, Yvonne Rocan.

SAINT-CLAUDE

Partie de cartes

La dernière partie de cartes eut lieu le dimanche 27 février. La salle était bondée de monde attiré par la vente des roses. Les jeunes filles se promenaient avec de jolis bonnets décorés sur lesquels on apercevait un numéro. C'était la vente à l'enchère... — non pas des jeunes filles, n'allez pas imaginer cela! — mais des roses, et pour pouvoir jouer avec ces demoiselles les jeunes gens durent ouvrir leur porte-monnaie et acheter une rose. La partenaire et la partie de cartes étaient à ce prix. Aussi ils ne se firent pas prier et en un clin d'oeil il n'y eut plus de roses. Ce fut une soirée intéressante agrémentée du radio qu'avait généreusement prêté M. Bonnefoy.

Mlle Denise Arbez et M. Rodolphe Gendre obtinrent les honneurs de la soirée en gagnant les premiers prix, tandis que Mlle Augustine Rey et M. Alcime de Bourg emportèrent les prix de consolation. Le goûter traditionnel fut servi par les Dames de Sainte-Anne. Nous avons remarqué aussi la présence de M. l'abbé Lavoie, curé de Haywood, venu pour encourager cette soirée.

Cercle

Le Cercle de la Jeunesse catholique n'a pas manqué le mardi gras. Une petite fête intime organisée par leur aumônier dévoué, le R. P. Joseph, les réunit tous au presbytère. On fut heureux de voir que tous nos malades se portaient bien, surtout le camarade président, M. Albert Rey, qui avait dû faire un voyage à Vancouver pour sa santé.

A la réunion régulière du dimanche 6 mars, le R. P. Joseph nous parla de saint Louis de Gonzague. En quelques mots il nous en raconta la vie, et puis en tira les leçons et les exemples que nous devons suivre comme catholiques. L'idée n'est pas de faire des moines mais d'accomplir notre devoir, malgré les tentations et les dangers qui nous entourent. Saint Louis de Gonzague doit être notre patron et notre modèle. Prions-le de nous maintenir dans le droit chemin.

Vint ensuite la discussion sur la séance que le cercle offrira aux paroissiens de Saint-Claude vers la mi-carême. La pièce est choisie, les acteurs se préparent avec entrain, et tout fait espérer un succès complet. En plus de cette pièce il y aura chansons et déclamations par les enfants. Il faut que la salle se remplisse ce soir-là plus que jamais, afin d'encourager notre curé et les jeunes gens. Les profits sont pour l'église et le cimetière surtout, qui en a grandement besoin.

Décès

Nous enregistrons avec regret la mort de M. Jean-Marie Le Brix, survenue le mois dernier. Nos vives sympathies à la famille éprouvée.

Saint Joseph

Le R. P. Joseph nous a fait part en chaire d'une invitation reçue par lui [illegible] que sa paroisse fasse partie de l'Association dite "La Sainte Croisade des Mourants", sous le patronage de saint Joseph. Plusieurs y sont déjà entrés et nous souhaitons que tous les paroissiens de Saint-Claude en deviennent membres. Pour le sacrifice très petit qu'on leur demande, ils recevront des bienfaits sans nombre, surtout à l'heure de la mort. Ils viendront aussi en aide aux mourants et contribueront à leur bonne mort.

SAINTE-AGATHE

Le beau soir agonise dans le ciel bleu... La cloche tinte... et ses accents sont tristes comme une voix qui pleure. Pourquoi? Elle annonce le départ pour l'éternité d'un être cher, d'un enfant bien-aimé.

Le 4 courant, après une courte maladie, s'éteignait dans la paix du Seigneur Michel Dorge, fils aîné de M. Doria Dorge, de cette paroisse. Il n'avait que 15 ans. La meurtrière a passé... cruelle peut-être, mais elle devait mettre un crêpe à votre porte comme le sceau que pose le messager fidèle. L'ordre était divin. C'était la cueillette des fleurs fines et suaves, des fleurs toutes blanches pour l'Enfant-Dieu. Alors tous les impossibles espoirs, toutes les impossibles illusions bercées par l'amour maternel vous les avez sentis vaciller et chrétienne très grande, sans nuls murmures vous avez vu la tige fauchée, vous l'avez sacrifiée, non, rendue au Seigneur. Oui, c'est le vide si grand où il a passé, où il n'est plus; la blessure est toute béante, elle fait atrocement souffrir; hélas! qui peut consoler une mère? Elles seules savent des bonheurs qui sont presque ceux du ciel — mais aussi des douleurs qui tuent leurs coeurs...

Parents chrétiens, vous sanglotez l'adieu en votre coeur, l'accent en est doux cependant, et si plein de foi que votre enfant au ciel en tressaille dans son nouveau bonheur.

Michel Dorge était membre des Cadets du Sacré-Coeur, membre de l'A.C.J.C. de la paroisse de Sainte-Agathe. Le grand nombre de parents et d'amis suivant la dépouille mortelle prouva une fois de plus la grande estime du disparu.

• • •

La famille Doria Dorge remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont donné des marques de sympathie à l'occasion de la perte de leur fils Michel.

SAINT-BONIFACE

"CANOSSA"

Il y a de cela plusieurs années déjà, alors que nous étions petits et que nous allions au collège. La séance annuelle offerte à Mgr l'Archevêque était pour nous, étudiants, un événement aux proportions gigantesques. Le branle-camarade qu'elle nécessitait suffisait déjà à dénoter son importance; c'étaient des allées et venues mystérieuses, des répétitions sans nombre, des craintes et des espérances, que sais-je? Les acteurs prenaient à nos yeux d'adolescents une importance grandissante. On se citait les noms de ces célébrités locales que la scène allait bientôt révéler au monde et que le tout-puissant théâtre allait convertir en princes de l'Eglise, en empereurs, en marquis, en héros ou même en bandits et en traitres.

Et le fameux soir venu, quand le rideau se levait devant nos yeux attentifs, il n'y avait pas d'auditeurs plus convaincus que ces petits êtres à demi-noyés dans l'obscurité qui venait de descendre sur la salle; frémissants à mesure que le drame se déroulait, empoignés jusqu'aux larmes; s'élevant avec le héros à des hauteurs insoupçonnées, faisant leurs ses pensées les plus sublimes et s'indignant contre l'inévitable traitre. Fi! le vilain! Comme il a bien mérité son châtiment et que le vice est laid! Peut-il se trouver sur terre des âmes aussi basses et aussi perfides!

Ces pensées, ces souvenirs lointains nous revenaient l'autre jeudi soir lorsqu'après avoir superbement chanté, les élèves de la maitrise vinrent prendre leurs places devant nous, dans la salle du collège et que le rideau se leva pour le début de "Canossa", drame en trois actes du R. P. Longhaye, S.J. Le temps avait changé bien des choses! Dans le fauteuil d'honneur un autre Monseigneur était assis. Sur la scène, les visages anciens avaient fait place à des nouveaux. Ce n'était plus la même salle. Une autre maison avait surgi et celle d'autrefois dormait sous la neige glacée. En nous, le temps avait sans doute encore fait plus de changements, mais c'étaient, là tout près, les mêmes petits coeurs et les mêmes petits yeux, et c'étaient sur la scène les successeurs des anciens, formés comme eux, avec distinction et mesure, redisant comme ceux d'autrefois, avec la même âme et le même souffle convaincu de jeunesse protégée, les identiques sentiments sublimes qui font vibrer les âmes, même celles des anciens.

Au premier acte la scène représente un cloitre italien. Les décors ont été exécutés, nous dit-on, par un Frère du collège. Le modeste et inconnu artisan y a bien réussi. Le relief est particulièrement bien traité. Voici un long cloitre italien où il doit faire bon prier et longuement méditer et où l'on voudrait s'arrêter, mais les acteurs ne vous en laissent pas le moment, car les voici.

Deux enfants parlant des événements écoulés, nous mettent au courant de la situation. L'un d'eux, Thierry (Marc Meunier) est fils de traitre. Le Pape Grégoire lui-même (Joseph Robert) fait sa blanche apparition. Figure ascétique, grave, aux yeux doux, aux gestes lents et rares. Il est accompagné d'un bon vieux moine, Hughes (Lucien Deschênes), très digne; un homme d'une paix intérieure reflétée au dehors dans une modération de langage et une belle harmonie d'idées. Le Pape parle de son dessein de partir pour la Palestine. On lui annonce bientôt la venue de l'empereur Henri IV (Maurice Goulet). Le Pape ne sait trop pourquoi l'empereur fait route en Italie, et décide de se réfugier à Canossa, chez la célèbre Mathilde.

Au deuxième acte, voici ses traitres! Roland (Louis Béliveau) s'acquitte bien de sa tâche et Cincius (Armand La Flèche) est, à notre humble goût, le meilleur acteur en scène. Les deux renégats veulent empêcher l'empereur de se réconcilier avec le Pape. Ils viennent tout près de réussir, mais finalement l'empereur, déchiré par des sentiments contraires, finit par demander d'être admis auprès du Pape. Le bon vieux moine a eu sa part dans cette décision finale d'Henri, et c'est lui qui fait finalement pencher la balance du bon côté.

La scène se passe au pied de Canossa; au loin on aperçoit, découpée sur le ciel clair, l'imposante structure du château. C'est la reproduction exacte des ruines actuelles. C'est le même composition que celle qui apparait au frontispice du très joli programme que l'on a fait imprimer. Nous voici bientôt rendus au troisième acte. Le Pape, après bien des hésitations, consent à recevoir Henri et le relève de son excommunication. Tout s'arrange et le traitre se punit lui-même.

C'est une page d'histoire que nous venons de vivre; une page importante entre toutes. Au dire de Kurth, la querelle des investitures, qui prend fin à Canossa, est un de ces tournants dangereux où l'Eglise risquait de se briser à jamais, si elle n'avait reçu les promesses éternelles.

Nous sommes très reconnaissants aux autorités du Collège de nous avoir permis de passer une aussi agréable soirée et nous leur adressons nos félicitations sincères. Le public ne se doute pas toujours de la somme de travail exigée par une pareille séance. Les autorités du Collège et leurs élèves en seront récompensés par le bien que cette pièce aura fait et par le plaisir qu'en aura éprouvé celui en l'honneur duquel elle était préparée. Le public avait répondu avec enthousiasme et la salle était littéralement bondée, même plusieurs ne purent trouver place.

La maitrise du Collège, aidée de chanteurs de la ville, exécuta plusieurs morceaux au cours de la soirée. Un des choeurs d'Athalie, de Mendelssohn, un autre de Beethoven et une très jolie vieille chanson nivernaise, "Jésus chez Marthe et Marie", ainsi qu'une autre vieille chanson, exécutée avec un brio particulier, "Le petit bossu".

Un élève, Brunelle Léveillé, lut à Mgr Béliveau une très jolie et touchante adresse. La lecture en fut parfaite et la diction impeccable. Nous donnons ailleurs le texte de la réponse de Sa Grandeur.

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche soir, M. Louis-Philippe Gagnon a donné, sous les auspices de l'Union Canadienne, une conférence intitulée "L'empire britannique est-il ébranlé?" Il a fait un travail excessivement fouillé et a dû s'imposer des recherches considérables avant d'en venir à cette superbe synthèse. Le conférencier a été suivi avec un intérêt qui ne s'est pas démenti un instant.

M. Gagnon nous montre d'abord l'importance de la dernière conférence impériale où les hommes d'Etat anglais ont eu assez de largeur de vue pour ne pas contrecarrer les aspirations des jeunes nations soeurs. Il fait ensuite un bref résumé de l'histoire de l'Empire britannique, succédant aux empires espagnol, portugais et hollandais, et nous montre à la fin du XIXe siècle l'apogée de l'Empire anglais. Cette apogée aura un déclin, croit-il, parce que les pays coalisés sont dotés du principe de "self government" et qu'avec le temps ils deviendront de plus en plus autonomes. M. Gagnon montre ensuite la marche de l'Empire en suivant pas à pas les diverses conférences impériales: celle de 1887 où Chamberlain et lord Salisbury essaient de tout centraliser en Angleterre; celle de 1897 où Chamberlain rêve de créer son grand conseil impérial où chaque colonie aura son représentant et où l'on adopte un régime de préférence en faveur des marchandises de la Grande-Bretagne; celle de 1902, qui insiste sur le principe de participation à la défense impériale; celle de 1907, qui tend à effectuer l'unité dans la formation des effectifs de chaque colonie; celle de 1911, où les premiers ministres furent introduits dans le Comité impérial de défense qui relevait du gouvernement de Londres et où les délibérations purent être tenues secrètes.

Vint la guerre. Tous les gouvernements, oubliant les luttes faites pour leurs libertés, se jetèrent à qui mieux mieux dans la lutte sans se soucier de l'avenir ni du passé. La conférence de 1918 fut une vraie Conférence de guerre où il fut surtout question de matière première. A celle de 1921, Lloyd George parla du maintien des traités de guerre, de contributions navales, de relations plus étroites entre la mère-patrie et les colonies, etc., mais sans beaucoup de succès. La conférence de 1923 fut largement économique; pourtant l'on décida que dans les traités internationaux, les dominions seraient dorénavant représentés.

Vint la conférence de 1926. Elle devait être importante entre toutes. Dans les traités internationaux conclus sous la direction de l'Empire, les dominions et l'Inde seraient désormais représentés. C'est par elle que l'on a voulu établir les statuts des diverses colonies ou dominions conformément aux besoins issus de la guerre. Il était opportun de fixer par écrit certaines initiatives des dominions, comme le droit de faire des traités, celui d'être informés de la teneur des traités des autres parties de l'Empire, le droit d'ambassade, etc. Il fut question de l'immigration britannique et l'on décida de ne pas encourager l'émigration en masse. D'autres questions de moindre importance furent discutées, comme celle des importations cinématographiques, des recherches scientifiques, de l'exploitation des richesses des diverses parties de l'Empire, etc.

A propos de la défense, M. Baldwin dit qu'elle constitue un gros fardeau, mais que la mère-patrie est disposée à tout faire pour assurer au commerce la sécurité nécessaire. L'on propose aussi d'établir l'unité des effectifs militaires, ou plutôt de modeler les effectifs d'après les mêmes cadres et l'échange d'officiers entre ceux des dominions qui iraient apprendre leur métier en Angleterre et ceux d'Angleterre qui pourraient venir donner des leçons aux nôtres. L'on veut organiser un comité de défense où les gouvernements des dominions seraient invités, car la défense, avec les guerres actuelles, demande d'avoir à sa disposition toute la richesse de la nation. L'on fixa aussi les attributions du gouverneur général qui remplit vis-à-vis d'un dominion les fonctions du roi à l'égard du gouvernement de la Grande-Bretagne. Le Gouvernement de Sa Majesté en Angleterre ne doit pas non plus infirmer les décisions du gouvernement d'un Dominion dans tout acte législatif qui lui est propre.

M. Gagnon démontre ensuite que si nous prenons tout ce que concède aux dominions le Comité du statut inter-impérial, nous nous acheminons vers l'indépendance. Ce comité définit ce qu'il entend par les dominions "nations autonomes de rang égal, subordonnées en aucune façon les unes aux autres", etc. Les nations britanniques n'ont pourtant pas les mêmes fonctions. L'Angleterre doit exercer un rôle prépondérant en matière de défense et de relations diplomatiques. L'on définit ensuite les attributions du Gouverneur général aux dominions. Le conférencier se prononce contre l'habitude d'en appeler au Conseil Privé et montre que nous devrions régler nos affaires nous-mêmes.

Un sous-comité, sous la direction de l'hon. E. Lapointe, travailla à l'étude des relations des nations de l'Empire avec les autres nations. L'on réaffirma le privilège pour les dominions de signer des traités avec des nations étrangères, tout en prenant soin d'en avertir les autres nations-soeurs et si le traité entraine des obligations des autres nations, elles devront attendre leur décision. Le signataire principal est le roi, dans tous les cas. Quant aux représentations aux conférences internationales, celles qui sont convoquées sous les auspices de la Ligue des Nations sont ouvertes à tous les dominions. M. Gagnon parle ensuite de nos représentations auprès des divers corps diplomatiques et dit que là où nous pourrons envoyer des représentants il faudra le faire, car rien ne vaut comme de s'occuper soi-même de ses affaires propres; en terminant il donne comme illustration de cette dernière idée le jugement récent du Conseil Privé qui nous enlève une si forte partie de Québec pour en faire cadeau à Terre-Neuve.

M. Gagnon a été présenté à l'auditoire par le président habituel de ces causeries, M. l'abbé d'Eschambault. M. Placide Bertrand a dit, en quelques mots bien sentis, les remerciements des assistants et a montré l'importance de la question impériale. M. Gagnon avait divisé son intéressante conférence en deux parties. Entre les deux parties, M. Deschênes, du Collège de Saint-Boniface, chanta "Le Mariage des Oiseaux" et en rappel "Quand nous serons vieux". M. Deschênes était accompagné par M. Marius Benoist.

M. l'abbé d'Eschambault a ensuite annoncé le sujet de la prochaine conférence qui sera donnée par M. Donatien Frémont, le directeur bien connu de la Liberté. M. Frémont a choisi de parler de Charles de Foucauld, le célèbre explorateur du Sahara. Cette conférence aura lieu le 27 mars au soir, dans la même salle de l'Académie Saint-Joseph.

Statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Un groupe de dames, s'étant assuré la haute approbation de Mgr le curé, désire faire un appel aux paroissiens de Saint-Boniface, pour se procurer les fonds nécessaires à l'achat d'une statue de sainte Thérèse, afin d'en orner la cathédrale.

Si abondante a été la pluie de roses versée sur notre ville, si nombreuses les faveurs de toutes sortes obtenues par l'intercession de la populaire petite sainte, que nous croyons le temps opportun de prouver publiquement notre reconnaissance à sainte Thérèse.

Les personnes désireuses de contribuer à cette oeuvre pieuse sont priées d'envoyer leur aumône soit chez Mme A. Huot, 193, rue Masson, soit chez Mme H. Painchaud, 175, rue Masson.

Toutes les semaines la liste des donateurs, avec le montant versé, sera publiée dans le journal la Liberté. Toute somme, si minime soit-elle, sera reçue avec reconnaissance.

Séance à l'Hospice Taché

Le dimanche 27 mars, dans la salle de l'Hospice Taché, sous les auspices de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest, aura lieu une séance récréative et musicale au profit des vieillards de cette institution.

Pièce: "Les Grands Garçons", par Paul Géraldy, ainsi qu'une petite comédie. Au programme: Willie Lévesque, Bernard Goulet, Jean Mager, Gilles Guyot, Lucien Deschênes, Martial Goulet, Jean Bolly, Maurice Goulet, M. Thériault.

Billets de 35 à 50 sous, en vente à l'Hospice Taché ainsi que par les institutrices.

Il y aura aussi représentation pour les enfants le samedi après-midi. Prix d'entrée, 10 sous.

Encourageons ces dévoués et sympathiques acteurs, lesquels prêtent si généreusement leur concours à une oeuvre qui nous est à tous si chère. Aussi bonne leçon à tirer de la pièce. Et vous, les "grands garçons", ne manquez pas d'y venir. La comédie fera rire. Le nom des acteurs est déjà une annonce.

LE COMITE.

A l'archevêché

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, était de passage à l'archevêché dimanche, revenant de l'Est. Il se rendait à Régina où il assistera au Congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

A l'hôtel de ville

Le constable Goodhue avait été suspendu par le chef de police Gagnon pour insubordination. Le constable en a rappelé devant la Commission de police et a présenté un long factum motivant son appel. La Commission a trouvé que le tout n'était qu'un tissu de racontars destiné tout simplement à faire dommage à l'autorité du chef et à détruire son prestige sans fondement véritable et elle a maintenu le verdict du chef de police suspendant le constable Goodhue.

Concert français à CKY

Samedi soir, 26 mars, aura lieu le prochain concert français, au poste CKY, sous les auspices de l'Union Canadienne. Mme Etsell, Mlle Yvonne Thibault, MM. W.-J. Thériault et Emile Couture seront au programme. C'est dire qu'il faudra être aux écoutes ce soir-là.

La Chambre de Commerce de Saint-Boniface

Le mercredi 9 mars a eu lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce à l'hôtel de ville. On a expédié les affaires routinières et ensuite le secrétaire a fait un rapport des activités de l'année écoulée. Le secrétaire montre qu'il y a plusieurs nouveaux membres inscrits cette année. M. Dowse, le président actuel, donne sa démission, car, par suite de ses nombreuses occupations, il ne peut plus occuper ce poste.

Les élections se font ensuite. M. Arnold Smith est élu président; M. W.-J. McKean vice-président; M. D. Morley, trésorier; M. Henri d'Eschambault, secrétaire. L'exécutif pour l'année sera composée de MM. Jos. Taylor, A. Lantier, Sam Gough, Henri Constant, Max Peipp, P.-E. Bérubé, William Aitkin, C. Contant, H.-S. Patterson, I.-J. Lavoie, A.-J. Wilson, J.-J. Daoust, J.-B.-T. Hébert et J.-R. Wowse.

Intéressante partie de cartes-concert

La partie de cartes donnée au Sacré-Coeur, le 22 mars, sous la direction de Mme Bourbonnais, offrira un intérêt tout particulier. Le programme musical commencera à 7 h. 45 et la partie de cartes à 8 h. 45. On jouera le whist et le bridge. Il y aura un prix d'entrée et vingt-quatre beaux prix pour les gagnants. Le programme musical sera exécuté par les musiciennes de l'école du Sacré-Coeur. Il comprendra un choeur costumé (La Veillée bretonne), une pièce (L'examen de musique) et plusieurs morceaux de musique. Entrée: 25 sous. Toutes les personnes de langue française sont particulièrement invitées à cette soirée qui sera l'une des plus intéressantes de la saison.

PETITES NOTES

Nous regrettons d'avoir à annoncer le départ de la famille Arthur Prendergast de Saint-Boniface, Mme Arthur Prendergast et Mlle Yvonne, sa fille, partiront sous peu pour Chicago pour aller rejoindre les autres membres de leur famille déjà établis dans cette ville.

• • •

M. C. Gaudette, de la Crèmerie St-Boniface, vient d'être appelé auprès de sa mère à Saint-Ours, Québec. La vieille mère de M. Gaudette est morte depuis et a été enterrée dans sa paroisse de Saint-Ours. Nos sympathies sincères à M. Gaudette.

• • •

M. De Buck, le comptable bien connu de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Boniface, est rendu à Mariapolis pour quelques mois.

• • •

M. le Dr J.-J. Trudel, en tournant la manivelle de son auto, a été victime d'un malheureux accident qui lui a brisé le poignet. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

M. l'abbé Deschênes, missionnaire colonisateur de l'Ontario, et M. J.-E. Laforce, de Montréal, depuis quelque temps dans l'Ouest, sont repartis pour l'Est.

• • •

M. l'abbé Robida, curé de Saint-Malo d'Oakland, diocèse de Sherbrooke, est passé à Saint-Boniface, venant de Californie.

• • •

Le Frère Joseph et M. l'abbé d'Eschambault sont partis lundi soir pour Régina, où ils sont allés représenter l'exécutif de l'Association d'Education à la convention franco-canadienne de la Saskatchewan.

• • •

N'oubliez pas la partie de cartes-concert du Sacré-Coeur, qui aura lieu le mardi 22 mars, sous la direction de Mme Bourbonnais. Ouverture du programme musical à 7 h. 45. La partie de cartes commencera à 8 h. 45.

• • •

Le mercredi 2 mars mourait à Québec Mlle Marie-Alice Courteau, institutrice de Deschambault, P. Q. Mlle Courteau laisse pour pleurer sa perte, en plus de ses nombreux amis, son père et sa mère de Deschambault et ses frères, Laurent et François-Xavier, de Saint-Boniface, ainsi qu'Alphonse et Jules, des Trois-Rivières, et Honoré, de Deschambault. Les soeurs de la défunte sont Mlle Adrienne, de Deschambault, Soeur Marie du Calvaire, des Soeurs du Sacré-Coeur d'Ottawa, et Mme Juneau, de Saint-Ubald, P. Q. Nos sympathies.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Alice Lane, de la rue Saint-Jean-Baptiste, a passé avec honneur ses examens de théorie du Conservatoire de musique de Toronto. Nos félicitations. Mlle Lane est une élève de M. B. Brisebois.

• • •

La famille J.-B. Levêque, remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme François Girouard.

• • •

La famille Riel remercie cordialement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Joseph Riel.

Baptêmes

Le 8 mars — Marie-Thérèse-Yvette, née le 26 février, enfant d'Alfred Beauchamp et d'Adelina Daignault. Parrain, Philippe Miron; marraine, Louise Grenon.

Le 10 mars — Marie-Eugénie-Monique, née le 7 mars, enfant de Siméon-J. Tremblay et d'Antoinette Prendergast. Parrain, Joseph-Pierre Tremblay; marraine, Eugénie Dupuis.

Le 12 mars — Marie-Gertrude-Charlotte, née le 5 mars, enfant d'Origène Lacerte et de Charlotte Baillargeon. Parrain, Joseph Savignac; marraine, Lydia Baillargeon.

Le 13 mars — Marie-Anne-Léona, née le 10 mars, enfant d'Albert Gaulbault et de Malonia Martel. Parrain, Télesphore Plante; marraine, Aurise Gaulbault.

Le 13 mars — Marie-Marguerite-Simone, née le 28 février, enfant de Philippe Mondor et de Claire Desmarais. Parrain, Daniel Duguay; marraine, Yvonne Mondor.

Le 13 mars — Marie-Anna-Thérèse, née le 12 mars, enfant de Zotique Rodrigue et de Georgette Pearson. Parrain et marraine: Georges Bédard et son épouse, née Blandine Poirier.

Sépultures

Le 7 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Marie-Ida-Martina, enfant de Narcisse Ratté et de Marie-Louise Tardif, décédée le 5 mars, âgée de 11 mois et 3 jours.

Le 9 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Amanda Perreault, épouse de feu Joseph Riel, décédée subitement le 6 mars, âgée de 52 ans.

UNION CANADIENNE

En entrant à l'Union, dimanche après vêpres, nous nous trouvons face à face avec Désiré Bélanger, qu'entourent un groupe de camarades. Pour nous qui connaissons ce benjamin des directeurs de l'Union, nous n'avons pas de peine à deviner le sujet de la conversation. Du hockey sans doute! Nous nous approchons pour apprendre que ces messieurs oublient déjà ce jeu d'hiver pour le "baseball", et en attendant que le soleil achève de sécher nos rues et nos parterres, nous allons chercher ailleurs ces nouvelles pour notre chronique.

• • •

Eh! le maëstro! qu'as-tu fait de notre cher petit choeur?

• • •

Deux dans un! Ce n'est pas seulement la marque de commerce du fameux cirage de chaussures. C'est une salle de l'Union Canadienne qui accommode les habitués des deux salles qu'on avait autrefois. C'est aussi une économie de $62.50 par mois, ce qui fait $750 par année ou $7,500 en dix ans!

"Les Boys Scouts, ouache, qu'on oublie donc ça", dit un bon camarade. — "Mais non", lui rétorquent trois voix à l'unisson. Pourquoi, dit l'un, ne pas profiter de cette organisation qui vise au même but que nous: la préservation de la jeunesse? — Nous devrions pour le moins voir ce qu'il y a là dedans", reprend un autre. Le camarade ne soutient pas son objection et la conversation continue sur autre chose.

• • •

Proposé et secondé, que le prix d'assiduité soit décerné au camarade Albert Marcoux. Adopté à l'unanimité.

• • •

Quels sont sont les amis que les membres de l'Union négligent le plus? — Voile-toi la face, bibliothécaire, ce sont tes livres dans leurs casiers souterrains!

M. Bulman poursuit le "Free Press"

Un bref de réclamation de $100,000 de dommages a été émis, en cour du Banc du roi, par Wm-John Bulman, président de la Cie d'imprimerie Bulman Bros., Ltd., contre la Cie Manitoba Free Press Ltd., et son président et gérant général, M. E.-H. Macklin. Le demandeur plaide diffamation de caractère et dit que son honneur et sa réputation ont été atteints, qu'il a été mêlé à un scandale public et soumis à la haine et au mépris par un article paru dans le "Manitoba Free Press", le 26 février 1927. Un autre bref alléguant $100,000 de dommages du journal a été émis par la Cie Bulman Bros., Ltd.

Cette poursuite est une suite de l'enquête faite récemment, à Winnipeg, par la Commission royale des douanes, au sujet de l'impression des étiquettes de boisson et de certaines allusions faites dans un article du "Manitoba Free Press".

AVIS

Le Conseil de la Ville de Saint-Boniface donne avis par la présente qu'aucun secours ne sera accordé après le 31 du mois courant.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 14

Marie regarda le portrait d'un air mécontent.

— Qui vous a fait mettre dans une position si gauche?

— Mon Dieu! la pose est matière à discussion; mais que trouvez-vous de la ressemblance?

— Si vous ne tenez aucun compte de mon opinion dans un cas, je ne pense point qu'elle vous importe dans un autre, dit la femme en refermant l'étui.

— Peste soit des femmes! se dit Saint-Clare en lui-même.

Et reprenant:

— Voyons! Marie, que pensez-vous de la ressemblance? Soyez raisonnable.

— C'est très mal à vous, Saint-Clare, d'insister ainsi pour me faire parler et regarder. Vous savez que j'ai eu la migraine toute la journée, et l'on fait tant de bruit depuis que vous êtes venu, que je suis à moitié morte...

— Vous êtes sujette à la migraine? fit miss Ophélia en sortant des profondeurs d'un grand fauteuil où elle s'était tranquillement assise, faisant l'inventaire et l'estimation du mobilier de l'appartement.

— La migraine! j'en souffre comme une martyre, dit Mme Saint-Clare.

— L'infusion de genévrier est excellente pour la migraine, dit miss Ophélia. Telle est du moins l'opinion d'Augustine, femme de Dacon Abraham Perry, qui était une excellente garde-malade.

— Je ferai cueillir la première récolte qui mûrira dans notre jardin au bord du lac, dit Saint-Clare.

Et il sonna.

— Cousine, vous devez avoir besoin de vous retirer dans votre appartement, après ce long voyage... Adolphe, dites à Mammy de venir.

La mulâtresse qu'Eva avait si joyeusement embrassée entra, coiffée, par Eva elle-même, d'un turban rouge et jaune que l'enfant venait de lui donner.

—Mammy, dit Saint Clare, je confie madame à vos soins. Elle est fatiguée et a besoin de repos. Conduisez-la à sa chambre, et que tout soit confortable.

Mammy sortit, précédant miss Ophélia.

CHAPITRE XVII

Comment se défend un homme libre

Nous retournons maintenant chez les quakers. Le soir approche, il y a un peu d'agitation au logis. Rachel Halliday va d'une place à l'autre: elle met ses provisions à contribution pour fournir un petit viatique aux amis qui vont partir. Les ombres du soir s'allongent vers l'Orient; à l'horizon le soleil rougissant s'arrête tout pensif et verse ses rayons calmes et dorés dans la petite chambre où sont assis l'un près de l'autre Georges et Elisa. Georges a l'enfant sur ses genoux, et dans sa main la main de sa femme. Ils paraissaient sérieux et tristes, il y a sur leurs joues des traces de larmes.

— Oui, Elisa, disait Georges, je reconnais que tout ce que vous dites est vrai; vous valez bien des fois mieux que moi! J'essayerai de faire comme vous voulez... J'essayerai d'avoir des sentiments dignes d'un homme libre, dignes d'un chrétien! Le Dieu tout-puissant sait que j'ai voulu bien faire... que j'ai péniblement essayé de bien faire, quand tout était contre moi!... Et maintenant, je vais oublier le passé... je vais rejeter loin de moi tout sentiment amer et dur... je vais lire ma Bible et apprendre à être bon.

— Quand nous serons au Canada, je vous aiderai à vivre, reprit Elisa. Je sais faire des robes, repasser, blanchir le linge fin... A nous deux nous pourrons nous suffire.

— Oui, Elisa, tant que chacun de nous aura l'autre et que tous deux nous aurons notre enfant. Oh! Elisa, si ces gens savaient quel bonheur c'est pour un homme de sentir que sa femme et son enfant sont à lui!... Je me suis souvent étonné que des hommes qui pouvaient vraiment dire: "ma femme, mes enfants", eussent le coeur de penser et de vouloir autre chose. Nous n'avons que nos bras, et pourtant je me sens riche et fort!... Il me semble que je ne pourrais rien demander de plus à Dieu... Oui, j'ai travaillé jour et nuit jusqu'à vingt et un ans, et je n'ai plus un sou vaillant... Je n'ai pas un toit de chaume pour abriter ma tête, pas un pouce de terre que je puisse dire mien... Mais qu'ils me laissent en paix, et je serai heureux et reconnaissant. Je travaillerai et j'enverrai aux Shelby le prix du rachat pour vous et pour l'enfant... Quant à mon ancien maître, il est payé au centuple; je ne lui dois rien.

— Nous ne sommes pas encore hors de danger, dit Elisa; nous ne sommes pas encore au Canada!

— C'est vrai; mais il me semble que je respire déjà l'air libre, et que cela me rend fort!

A ce moment on entendit des voix à l'extérieur; on frappa à la porte... Elisa l'ouvrit en tressaillant.

Siméon était là avec un autre quaker, qu'il introduisit et présenta sous le nom de Phinéas Fletcher. Phinéas était grand, maigre comme une perche, rouge de cheveux, avec une expression de visage pleine de finesse et de perspicacité; il était loin d'avoir la physionomie calme, placide, détachée du monde, de Siméon Halliday. C'était au contraire un homme très éveillé, très au fait, et qui paraissait s'estimer d'autant plus qu'on savait ce dont il était capable... Tout cela du reste s'accordait assez mal, nous le reconnaissons, avec le chapeau à larges bords et la phraséologie de sa communion.

— Notre ami Phinéas, dit Siméon Halliday, a découvert quelque chose d'important pour toi et les tiens: tu feras bien de l'écouter.

— C'est vrai, dit Phinéas, et cela montre une fois de plus qu'il est bon, dans certains endroits, de ne dormir que d'une oreille. La nuit dernière, je me suis arrêté dans une petite taverne solitaire, de l'autre côté de la route. Tu te rappelles, Siméon, cet endroit où, l'an passé, nous avons vendu des pommes à une grosse femme qui avait de longues boucles d'oreilles?... J'étais fatigué de ma route; je m'étendis dans un coin, sur une pile de sacs, et je jetai une peau de bison sur moi... en attendant que mon lit fût prêt... Qu'est-ce que je fais... Je m'endors.

— Avec une oreille ouverte, Phinéas? dit tranquillement Siméon.

— Non, de toutes mes oreilles, une heure ou deux! J'étais très fatigué. Quand je revins un peu à moi, il y avait des hommes dans l'appartement assis autour d'une table, buvant et causant... Comme j'avais entendu dire un mot des quakers, j'écoutai un peu. "Ainsi, disait l'un, ils sont chez les quakers, sans aucun doute!" Ici, j'écoutais des deux oreilles. C'était de vous autres qu'ils parlaient. J'entendis tout leur plan. Georges devait être renvoyé à son maître, dans le Kentucky, pour qu'on en fît un exemple capable de terrifier à jamais les nègres qui veulent fuir; deux d'entre eux devaient aller vendre Elisa à la Nouvelle-Orléans... ils espéraient en tirer seize à dix-huit cents dollars; l'enfant devait être rendu à un marchand qui l'avait acheté; Jim et sa mère seraient également renvoyés à leur maître, dans le Kentucky. Ils disaient que dans la ville voisine il y avait deux constables qu'ils emmèneraient avec eux pour reprendre les fugitifs... que la jeune femme serait conduite devant le juge et qu'un de ces individus, qui est petit et qui a la voix douce, jurerait qu'elle était à lui... Ils savaient du reste le chemin que nous allons suivre, et viendraient à sept ou huit à notre poursuite. Et maintenant que faut-il faire?

Pendant cette communication, le groupe gardait une attitude vraiment digne de la peinture. Rachel Halliday, qui venait de quitter ses gâteaux pour écouter les nouvelles, levait au ciel ses mains blanches de farine; l'inquiétude se lisait sur son visage. Siméon réfléchissait profondément. Elisa entourait Georges de ses bras, et n'en pouvait détacher ses yeux. Georges serrait les poings, son oeil lançait des éclairs... il avait le port et l'attitude d'un homme qui sait qu'on veut livrer son fils et vendre sa femme à l'encan... et cela sous la protection des lois d'une nation chrétienne!

— Georges, que ferons-nous? dit Elisa d'une voix éteinte.

— Je sais ce que je ferai, dit Georges en rentrant dans la chambre à coucher, où il examina ses pistolets.

— Eh! eh! dit Phinéas à Siméon, en hochant la tête, tu vois comme cela va se passer.

— Je vois bien, dit Siméon; je souhaite qu'on n'en vienne pas là.

— Je ne veux entraîner personne avec moi, dit Georges; prêtez-moi seulement votre voiture, et indiquez-nous la route; je vais conduire. Jim a la force d'un géant. Il est brave comme la mort et le désespoir, et moi aussi!

— Très bien, ami, dit Phinéas; mais avec tout cela tu as encore besoin de quelque chose, de quelqu'un qui te conduise. Bats-toi, c'est ton affaire, parfaitement; mais il y a dans cette route deux ou trois choses que tu ne connais pas.

— Mais je ne veux pas vous compromettre, dit Georges.

— Compromettre! dit Phinéas avec une expression de malice et de ruse. En quoi me compromettre, s'il te plaît?

— Phinéas est sage et habile, dit Siméon, tu peux t'en rapporter à lui, Georges.

Et lui mettant la main sur l'épaule et regardant les pistolets:

— Ne fais pas trop vite usage de ceci! Le jeune sang est chaud.

— Je n'attaquerai pas, répondit Georges. Tout ce que je demande à ce pays, c'est qu'il me laisse... j'en veux sortir paisiblement. Mais...

Il s'arrêta, son front s'obscurcit, et une expression terrible passa sur son visage.

— J'ai une soeur vendue sur le marché de la Nouvelle-Orléans... je sais pourquoi faire! et je resterais paisible pendant qu'on m'enlèverait ma femme pour la vendre... alors que Dieu m'a donné des bras vaillants pour la défendre! Non! Dieu m'en garde! avant de me laisser prendre ma femme et mon fils, je combattrai jusqu'au dernier soupir. Pouvez-vous me blâmer?

— Aucun homme ne peut te blâmer! la chair et le sang ne peuvent agir autrement... Malheur au monde à cause de ses péchés, mais malheur surtout à ceux par qui les péchés arrivent!

— Ne feriez-vous pas la même chose à ma place, monsieur?

— Je désire n'être pas tenté, dit Siméon. La chair est faible.

— Je crois que ma chair serait assez ferme en pareil cas, dit Phinéas en étendant ses bras longs comme des ailes de moulin à vent. Je suis sûr, ami Georges, que, le cas échéant, je pourrai te débarrasser d'un de ces individus...

— Ah! s'il est jamais permis de résister au mal par la force, c'est maintenant, c'est à Georges que cela est permis!... Mais les pasteurs du peuple nous ont montré une voie meilleure; ce n'est point par la colère de l'homme que la justice de Dieu opère ses oeuvres. La justice de Dieu va au contraire contre nos instincts corrompus, et nul ne la reçoit que celui à qui elle a été donnée par le ciel; prions donc le ciel de n'être point tentés.

— C'est ce que je fais, dit Phinéas... Mais si nous sommes trop tentés... qu'ils prennent garde à eux... Je ne dis que cela!

— On voit bien que tu n'es pas né parmi les quakers, Phinéas... Chez toi le vieil homme reprend toujours le dessus.

Pour dire vrai, Phinéas, avait été longtemps un coureur des bois, intrépide chasseur, redoutable au gros gibier... Mais il s'était épris d'une belle quakeresse, et touché par ses charmes, il était entré dans sa communion; mais quoiqu'il en fût maintenant un digne et irréprochable membre, les plus fervents lui reprochaient encore un certain levain de l'ancien monde.

— L'ami Phinéas a toujours ses façons à lui, dit Rachel en souriant; mais après tout... nous savons que son coeur est bien placé!

— Ne faut-il point nous hâter? dit Georges.

— Je me suis levé à quatre heures et je suis venu à toute vitesse, reprit Phinéas. S'ils ont suivi leur plan, j'ai sur eux deux ou trois heures d'avance. Il n'est pas prudent d'ailleurs de partir avant la chute du jour. Il y a dans le village trois ou quatre mauvais drôles qui pourraient nous inquiéter et nous retarder... Nous pourrons nous risquer dans deux heures. Je vais aller trouver l'ami Michael Cross et le prier de nous suivre, sur son petit bidet pour éclairer la route et nous avertir. Ce petit bidet-là va bien; s'il y a quelque danger, Michael nous préviendra. Je vais avertir Jim et la vieille femme de se tenir prêts et de voir aux chevaux. Nous avons des chances d'atteindre notre première station avant d'être attaqués. Du courage donc, ami Georges! Ce n'est pas la première passe difficile où je me trouve avec les tiens.

Phinéas sortit et ferma la porte sur lui.

— Phinéas ne craint rien et fera tout pour toi, Georges, dit Siméon.

— Ce qui m'attriste, répondit Georges, c'est de vous faire courir à tous quelques périls.

— Tu nous feras plaisir, ami, de ne plus répéter ce mot-là. Ce que nous faisons, nous sommes obligés en conscience à le faire; nous ne pouvons pas agir autrement. Et maintenant, mère, dit-il en se tournant vers Rachel, hâte les préparatifs: il ne faut pas renvoyer nos amis à jeun.

Pendant que Rachel et ses enfants achevaient les gâteaux de maïs et faisaient cuire le poulet et le jambon, Georges et sa femme étaient assis dans le petit salon, les bras entrelacés, songeant que, dans quelques heures, ils seraient peut-être séparés pour toujours.

— Elisa, lui disait Georges, les gens qui ont des amis, des maisons, des terres, de l'argent, ne peuvent s'aimer comme nous faisons, nous qui n'avons que nous-mêmes. Jusqu'à ce que je vous aie connue, Elisa, personne ne m'aima, que ma soeur et ma mère, ce pauvre coeur brisé!... Je me rappelle cette chère Emilie, le matin du jour où le marchand l'emmena. Elle vint à moi, dans le coin où je dormais... "Pauvre Georges, disait-elle, c'est ta dernière amie qui s'en va! Qu'adviendra-t-il de toi, pauvre enfant?" Je me levai, je l'entourai de mes bras... je sanglotai... je pleurai... elle pleurait aussi, et ce furent les dernières paroles affectueuses que j'entendis... Deux ans se passèrent, et mon coeur se flétrit et se dessécha comme le sable... jusqu'à ce que je vous aie vue. Votre amour fut pour moi une résurrection... Vous me rappelez d'entre les morts. Depuis, j'ai été un homme nouveau. Et, maintenant, sachez-le bien, Elisa, je vais peut-être verser la dernière goutte de mon sang... Mais ils ne vous arracheront point à moi... Pour vous prendre, il faudra passer sur mon cadavre.

— Oh! que Dieu ait pitié de nous, dit Elisa. S'il voulait seulement nous permettre de sortir de ce pays... c'est tout ce que nous lui demandons.

— Dieu est-il de leur côté? dit Georges, songeant moins à parler à sa femme qu'à épancher ses amères pensées. Voit-il tout ce qu'ils font? comment permet-il que de telles choses arrivent?... Ils disent que la Bible est pour eux! C'est le pouvoir qui est pour eux. Ils sont riches, heureux, et s'attendent à aller au ciel. Ils ont tout ce qu'ils veulent dans ce monde, et d'autres chrétiens, pauvres, honnêtes et fidèles, aussi bons et meilleurs qu'eux, sont couchés dans la poussière, sous leurs pieds! Ils les achètent, les vendent! Ils trafiquent du sang de leur coeur, de leurs soupirs et de leurs larmes... et Dieu le permet!

— Ami Georges, dit Siméon du fond de la cuisine, écoute ce psaume, il te fera du bien.

Georges approcha sa chaise de la porte, et Elisa, essuyant ses larmes, s'approcha aussi pour écouter; et Siméon lut:

"Pour moi, mes pieds m'ont presque manqué, et j'ai failli tomber en marchant;

"Parce que j'ai eu de vaines pensées, en voyant la prospérité des méchants.

"Ils ne participent point aux travaux et aux misères des autres hommes.

"C'est pourquoi l'orgueil les entoure comme une chaîne.

"La violence les couvre comme un vêtement.

"Leurs yeux sont remplis d'insolence, et ils ont plus que leur coeur ne peut désirer.

"Et ils sont corrompus, et ils tiennent de méchants discours au sujet de la servitude: leurs discours sont superbes!

"C'est pourquoi le peuple, se retournant et voyant la coupe pleine, se dit: "Dieu voit-il? Y a-t-il quelque savoir dans le Très-Haut?"

— N'est-ce pas ainsi, ajouta Siméon, n'est-ce pas ainsi que Georges pense?

— Oui, répondit Georges, j'aurais pu écrire cela moi-même.

— Ecoute donc encore, reprit Siméon.

"Quand j'eus ces pensées, elles me furent amères. Mais j'entrai dans le sanctuaire de Dieu, et je compris.

"Seigneur! tu les as placés dans des endroits glissants, tu les as précipités vers la destruction.

"Comme le rêve d'un homme qui s'éveille, ô Dieu! en te réveillant tu briseras leur image!

"Cependant je suis continuellement avec toi, et tu m'as tenu par la main droite.

"Tu me guideras par tes conseils et tu me recevras dans la gloire!

"Il est bon à moi de m'attacher à mon Dieu. J'ai mis mon espérance dans le Seigneur Dieu."

Ces paroles de la sagesse divine, prononcées par la bouche amie du vieillard, passèrent, comme une musique sacrée, sur l'âme malade et irritée du jeune homme; et, sur ses beaux traits, une expression de douceur soumise remplaça la haine farouche.

— Si ce monde était tout, Georges, reprit Siméon, tu pourrais en effet demander où est le Seigneur. Mais souvent ce sont ceux-là même qui ont eu le moins ici-bas qu'il choisit pour les placer dans son royaume! Mets ta confiance en lui, peu importe ce qui t'arrivera ici; tout sera remis à sa place un jour.

Si ces paroles eussent été prononcées par quelque orateur à son aise, indulgent pour lui-même, qui les eût laissées tomber de sa bouche comme des fleurs de rhétorique à l'usage des malheureux, elles n'auraient pas produit grand effet; mais, venant d'un homme qui chaque jour, et avec un calme suprême, bravait l'amende et la prison pour la cause de Dieu et de l'homme, elles avaient un poids qui faisait tout céder. Les deux pauvres fugitifs sentaient le calme et la force pénétrer dans leur âme.

Rachel prit alors Elisa par la main et la conduisit à table. On frappa un petit coup à la porte: Ruth entra.

— J'ai couru, dit-elle, pour apporter à l'enfant ces trois petites paires de bas propres, chauds et en laine. Il fait si froid, tu sais, au Canada!... Toujours du courage, Elisa!! dit-elle en se mettant à table auprès de la jeune femme, et lui serrant affectueusement la main.

Et elle glissa un gâteau entre les doigts d'Henri.

— Je lui en ai apporté d'autres, dit-elle en fouillant dans sa poche... Les enfants, tu sais, ça mange toujours!

— Oh! dit Elisa, que vous êtes bonne!

— Voyons, Ruth, assieds-toi et soupe, dit Rachel.

— Impossible! Imagine-toi, j'ai laissé John avec le bébé... et des gâteaux au four... Si je m'arrête une minute, John va laisser brûler les gâteaux et donner à l'enfant tout ce qu'il y a de sucre à la maison. C'est son caractère, dit la petite quakeresse en riant. Ainsi, adieu Elisa, adieu Georges! que Dieu protège votre voyage!...

Et elle disparut en sautillant.

Un moment après, une grande voiture couverte s'arrêta devant la porte. La nuit était claire et toute scintillante d'étoiles. Phinéas sauta vivement à bas de son siège pour faire placer les voyageurs. Georges sortit; il tenait son enfant d'une main, sa femme de l'autre. Son pas était ferme, son visage plein de courage et de résignation. Rachel et Siméon venaient après lui.

— Descendez un peu, vous autres, dit Phinéas à ceux qui se trouvaient déjà dans la voiture, que j'arrange le fond pour les femmes et l'enfant.

— Voilà deux peaux de buffle, dit Rachel, mets-les sur le banc; les cahots sont durs, la nuit.

John descendit le premier et aida sa mère à descendre. Il en prenait le soin le plus touchant. La pauvre femme jetait partout des regards inquiets, comme si elle se fût attendue à voir à chaque instant arriver ses persécuteurs.

— Jim, vos pistolets! dit Georges à voix basse. Et vous savez ce que nous ferons si on nous attaque...

— Si je le sais! dit Jim en montrant sa large poitrine et en respirant vaillamment... Ne craignez rien, je ne leur laisserai pas reprendre ma mère!

Pendant qu'ils échangèrent ces quelques mots, Elisa avait pris congé de sa bonne amie Rachel, Siméon la plaça dans la voiture et elle s'y installa dans le fond avec son enfant. La vieille femme vint se placer à côté d'elle, Georges et Jim se placèrent devant elle sur un banc grossier, et Phinéas sur le siège.

— Adieu, mes amis! dit Siméon.

— Dieu vous bénisse! répondit-on.

Et la voiture partit en faisant craquer le sol gelé sous les roues.

Il n'y avait pas moyen de causer. On roula à travers les chemins du bois à demi défriché; on franchit de larges plaines, on gravit des collines, on descendit dans les vallées et les heures passaient.

L'enfant s'endormit bientôt et tomba lourdement sur le sein de sa mère. La pauvre vieille négresse oublia ses craintes, et, vers le point du jour, Elisa elle-même ferma les yeux. Phinéas était le plus gai de la compagnie; il sifflait, pour abréger la route, certains airs un peu profanes... pour un quaker.

Vers trois heures, l'oreille de Georges saisit le bruit vif et rapide d'un sabot de cheval; il donna un coup de coude à Phinéas, qui arrêta pour écouter.

— Ce doit être Michael; je reconnais le galop de son bidet.

Il se leva et regarda avec une certaine inquiétude.

Ils aperçurent, au sommet d'une colline assez éloignée, un homme qui venait vers eux à fond de train.

— C'est lui! dit Phinéas.

Georges et Jim sautèrent à bas avant de savoir trop ce qu'ils allaient faire; ils se tournèrent silencieusement du côté où ils voyaient venir le messager attendu. Il avançait toujours, une hauteur le déroba un instant, mais ils entendaient toujours l'allure précipitée: enfin on l'aperçut au sommet d'une éminence, et à portée de la voix.

— Oui! c'est Michael. Holà! ici, par ici, Michael!

— Phinéas! est-ce toi?

— Oui. Quelle nouvelle? Viennent-ils?

— Ils sont derrière moi, huit ou dix! échauffés par l'eau-de-vie, jurant, écumant comme autant de loups.

A peine avait-il parlé qu'une bouffée de vent apporta le bruit du galop de leurs chevaux.

— Remontez! Vite, vite en voiture, dit Phinéas. Si vous voulez combattre, attendez que je vous choisisse l'endroit...

Ils remontèrent, Phinéas lança les chevaux au galop. Michael se tenait à côté d'eux. Les femmes entendaient... elles voyaient dans le lointain une troupe d'hommes, dont la silhouette brune se découpait sur les bandes roses du ciel matinal. Encore une colline franchie, et les ravisseurs allaient apercevoir la voiture, si reconnaissable à la blancheur de sa bâche... On entendit un cri de triomphe brutal... Elisa, prête à se trouver mal, serrait son enfant sur son coeur; la vieille femme priait et soupirait; Georges et Jim saisirent leurs pistolets d'une main convulsive.

Les ennemis gagnaient du terrain; la voiture tourna brusquement et s'arrêta près d'un bloc de rochers escarpés, surplombants, dont la masse solitaire s'élevait au milieu d'un vaste terrain doux et uni. Cette pyramide isolée montait gigantesque et sombre, dans le ciel brillant, et semblait promettre un abri inviolable. Phinéas connaissait parfaitement l'endroit; il y était souvent venu dans ses courses de chasseur. C'était pour l'atteindre qu'il avait si vivement poussé ses chevaux.

— Nous y voilà, dit-il en arrêtant et en sautant à bas du siège... Allons! tous, vite à terre, et grimpez avec moi dans ces rochers! Michael, mets ton cheval à la voiture et va chez Amariah; ramène-le avec quelques-uns des siens pour dire un mot à ces drôles.

En un clin d'oeil tout le monde fut descendu.

— Par ici, dit Phinéas, en attrapant le petit Henri; par ici, prenez la femme! et si jamais vous avez su courir, courez maintenant!

L'exhortation était au moins inutile; en moins de temps que nous ne saurions le dire, la haie fut franchie, la petite troupe s'élançait vers les rochers, tandis que Michael, suivant le conseil de Phinéas, s'éloignait rapidement.

— Avancez, dit Phinéas, au moment où, déjà plus près du rocher, ils distinguaient, aux lueurs mêlées de l'aube et des étoiles, la trace d'un sentier âpre, mais nettement marqué, qui conduisait au coeur du roc. Voilà une de nos cavernes de chasse... Venez! Phinéas allait devant, bondissant comme une chèvre, de pic en pic, et portant l'enfant dans ses bras. Jim venait ensuite, chargé de sa vieille mère. Georges et Elisa fermaient la marche.

Les cavaliers arrivèrent à la haie, et descendirent en proférant des cris et des serments; ils se préparaient à suivre les fugitifs. Après quelques minutes d'escalade, ceux-ci se trouvèrent au sommet du roc. Le sentier passait alors à travers un étroit défilé où l'on ne pouvait marcher qu'un de front. Tout à coup ils arrivèrent à une crevasse d'à peu près trois pieds de large et de trente pieds de profondeur, qui séparait en deux la masse des rochers; précipice escarpé, perpendiculaire comme les murs d'un château-fort. Phinéas franchit aisément la crevasse et déposa l'enfant sur un épais tapis de mousse blanche.

— Allons, allons, vous autres, sautez tous! il y va de la vie...

Et ils sautèrent, en effet, l'un après l'autre. Quelques fragments de rochers, formant comme un ouvrage avancé, les dérobaient au regard des assaillants.

— Bien! nous voici tous, dit Phinéas, avançant la tête au-dessus de ce rempart naturel pour suivre le mouvement de l'ennemi.

L'ennemi s'était engagé dans les rochers.

— Qu'ils nous attrapent s'ils peuvent; mais ils vont être obligés de marcher un à un entre ces rochers, à la portée de nos pistolets... Vous voyez bien, enfants!

— Oui, je vois bien, dit Georges; mais, comme ceci nous est une affaire personnelle, laissez-nous seuls en courir le risque et seuls combattre.

— Mon Dieu! Georges, combats tout à ton aise, dit Phinéas en mâchant quelque feuille de mûrier sauvage, mais tu me laisseras bien le plaisir de regarder, j'imagine. Vois-les donc délibérer et lever la tête, comme des poules qui vont sauter sur le perchoir. Ne ferais-tu pas bien de leur dire un mot d'avertissement avant de les laisser monter?... Dis-leur seulement qu'on va tirer dessus!

La troupe, que l'on pouvait maintenant très nettement distinguer, se composait de nos anciennes connaissances, Tom Loker et Marks, de deux constables et d'un renfort de chenapans, recrutés à la taverne pour quelques verres d'eau-de-vie.

— Eh bien, Tom, dit l'un d'eux, vos lapins sont joliment pris!...

— Oui, les voici là-haut... et voici le sentier... il faut marcher... ils ne vont pas sauter du haut en bas, ils sont pris!

— Mais, Tom, ils peuvent tirer sur nous de derrière les rochers, et ce ne serait pas agréable du tout!

— Fi donc! reprit Tom d'un air railleur, toujours penser à votre peau! il n'y a pas de danger; les nègres ont trop peur.

— Je ne vois pas pourquoi je ne penserais pas à ma peau, fit Marks, je n'en possède pas de meilleure... Quelquefois les nègres se battent comme des diables.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 40 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MAISON A VENDRE pour cause de départ — Voisin de l'église du Sacré-Coeur, 10 pièces; grande cuisine, salle à manger, deux salons, grande dépense, grande salle de bain, cuisine d'été, bonne grande cave, grosse fournaise toute neuve. S'adresser à Mme Lepine, 295, rue Bannatyne, Winnipeg. 41p

MAISON A VENDRE — En brique, 9 chambres, beau quartier, conditions faciles. S'adresser à Mme Baillargeon, 139, rue Dumoulin, St-Boniface. Tf

A VENDRE — Rue de la Morténie, bonne maison moderne en stucco de six chambres, fini émaillé; plancher bois dur, eau chaude. Prix: $4,500. Pour plus d'explications s'adresser à Boîte 3, la "Liberté". 42p

POISSONS FRAIS GELES — Doré, 6 sous; brochet, 3 sous; blanc, 6 sous ½; tullibee, 3 sous ½. Payement inclus avec chaque commande. Réduction d'un demi-sou pour un montant de mille livres ou plus. Crane River Trading Co., Toutes Aides P. O., Man. 43

A LOUER — Maisons dans Saint-Boniface, très chaudes, en bonne condition. Prix modérés. S'adresser à C.-A. Gareau, 323, rue Desmeurons, Saint-Boniface. Tél. 82 438. Tf

A LOUER — Suite meublée ou non meublée; chambre seule si on le désire. S'adresser à Mme Tapé, 277, ave. Provencher, Saint-Boniface. Prière de venir dans l'après-midi ou la soirée. 41

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). Mme A. Le Gougeurguer, agent dépositaire, 402, rue Desmeules, St-Boniface. Prix, 50 sous. 42p

A LOUER — Maison de pension située dans la grande rue à Notre-Dame de Lourdes. Ecrire à Mme Henri Moreau, Notre-Dame de Lourdes. 42p

ON DEMANDE à acheter du bon terrain boisé pour défricher, aux alentours de Winnipeg; agences s'abstenir. Tél. 23 917. 41p

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Près école Provencher. Bonne maison moderne, 6 chambres et salle de bain. Chauffage eau chaude. Titre clair. $4,000 — $500 comptant, balance comme un loyer, 6%.

RUE AULNEAU — Bonne maison moderne, stucco. 6 chambres et bain, chauffage eau chaude. $3,200.

AVENUE WILLIAM — Juste en arrière école et église du Sacré-Coeur. Belle maison moderne, 10 chambres. Louée $60. Cause de départ. Prix réduit à $5,500; $500 comptant, balance facile.

ACHETEZ MAINTENANT les occasions offertes.

C. BUFFET

Tél. 26 565 204, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

ELIE, Man. — Belle ferme, de 240 ou 640 acres. Touchant village. Bonnes bâtisses; stock et roulant. On vendra le tout ou partie. On échangera aussi pour commerce ou magasin général dans paroisse française du Manitoba ou Saskatchewan. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre, Winnipeg. Téléphone 26 565.

BONNES MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood et Winnipeg. De 2 à 8 chambres. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. 26 565.

FERMES A VENDRE près Winnipeg, dans centres français. De 100 à 640 acres. Avec ou sans roulant. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

TERRAIN DE JARDINAGE — Près de Winnipeg, Saint-Vital, Saint-Norbert, Saint-Charles, de 2 à 100 acres. Bonnes bâtisses. Bonnes occasions pour jardinage, élevage des volailles, etc. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. 26 565.



AU SACRE-COEUR

La dernière partie de cartes a été des plus intéressantes, bien que l'assistance ne fût pas très nombreuse. Au programme musical figuraient Mlle Berthe Rhéaume, Mlles Yvette Sain et Marguerite Chabot, et M. le dentiste Laflèche, qui nous donna deux chansons de son vaste répertoire. M. Oscar Bourbonnais voulut bien se charger de présenter les artistes et, à la fin de la soirée, de proclamer les heureux gagnants.

• • •

Dimanche dernier eut lieu l'assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. La question de la grande soirée de famille du 27 mars fut longuement discutée. Le comité d'organisation a déjà élaboré un magnifique programme et nous promet une soirée dont on gardera longtemps le souvenir. Les billets sont en vente à 25 sous.

• • •

La huitième partie de la série aura lieu mardi prochain, 22 mars. Le programme musical consistera dans un récital donné par les musiciens de l'école. Il commencera dès 7 h. 45 et ne durera qu'une heure, afin de permettre de commencer à jouer aux cartes à l'heure ordinaire. Il va sans dire que le programme est des plus variés et des mieux choisis, de nature à plaire aux plus exigeants. On a rencontré tant de bonne volonté chez les amis du Sacré-Coeur que l'on distribuera 24 beaux prix aux gagnants. A la fin de la veillée on servira une tasse de chocolat. Nous invitons le plus cordialement possible les paroissiens et les amis du Sacré-Coeur.

Baptêmes

Marie-Blanche-Aimée, fille d'Auguste Beaubien et d'Annie Stuart. Parrain, Vincent Rinella; marraine, Mme Vincent Rinella.

François-Félix Desmarais, enfant de François Desmarais et de Marie Gayon. Parrain, Félix Cottonier; marraine, Marie Cottonier.

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

S. G. Mgr l'Archevêque nous honorera de sa visite dimanche prochain. Il célébrera la messe à 7 h. 30 et y donnera le sermon. Il adressera la parole en particulier aux élèves de la paroisse qui feront, dimanche matin aussi, la communion générale. Sa Grandeur assistera au trône à la grand'messe et présidera le soir le souper donné aux commissaires et aux membres du Cercle local.

• • •

Congrès régional des institutrices

Samedi prochain, 19 mars, sera tenu à Sainte-Anne des Chênes un congrès régional des institutrices des paroisses de Sainte-Anne de La Broquerie, de Lorette, de Sainte-Geneviève, de Thibaultville, de l'Isle des Chênes, de Woodridge et des missions avoisinantes. Voici à peu près le programme de la journée du 19 mars:

10 h. du matin — Musique. Bienvenue, R. P. Roberge, curé. Cours de pédagogie, R. P. Bourque, S.J. Discussion générale. Classe d'application. Saynète, élèves du couvent.

2 h. de l'après-midi — Chant. Cours de pédagogie, R. P. Bourque, S.J. Discussion générale. Classe d'application. Allocution, M. Philippe Guay, président du Cercle local. "O Canada".

Nous espérons que toutes les institutrices des districts mentionnés plus haut voudront bien se rendre à ce congrès régional. De plus, le secrétaire général de l'Association invite à la réunion les commissaires et les membres des cercles locaux.

Nous profiterons aussi de cette journée pour répondre à un pieux désir de notre bien aimé archevêque. Il recommande souvent de faire prier les petits enfants pour le succès de nos causes religieuses et nationales. Jésus aime les petits; il les écoute. Donc le samedi matin, 19 mars, à 7 h. 30, une messe solennelle sera dite à l'église; les petits enfants y communieront. Ce seront deux cents communions faites pour attirer les bénédictions de Dieu et de la bonne sainte Anne sur le congrès, sur la paroisse, sur le diocèse et sur toute notre chère province du Manitoba.

Le dimanche soir, 20 mars, un souper sera donné au presbytère aux commissaires de la paroisse et aux membres du Cercle local, sous la présidence du R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles.

• • •

Nous aurons le plaisir de voir s'installer parmi nous Mlle E. Phaneuf, de Winnipeg, avec un bel assortiment de chapeaux à des prix très modérés. Elle aura sa salle chez Mme Dion, en face du bureau de poste, les 24 et 25 mars. Elle se rendra à Sainte-Geneviève les 26 et 27 mars. Bienvenue à toutes les dames et jeunes filles.

SAINT-NORBERT

Dimanche, 20 courant, il y aura partie de cartes donnée par les Enfants de Marie. Un joli programme suivra le jeu de cartes. Bienvenue à tous les amis. Venez en foule.

TRANSCONA

Mlle Clara Lamoureux a le droit d'être fière du succès de sa partie de cartes au profit de la paroisse, donnée le dimanche 13. Les artistes qui contribuèrent au concert se sont également attiré des félicitations bien méritées. Les heureux gagnants des prix furent:

Pour dames: Mme L. Bilodeau, Mlle B. Paul, Mlle B. Tétreault.

Pour messieurs: M. J. Tétreault, M. A. Grégoire, M. W. Dumontet.

• • •

Comme par les années passées, l'élément irlandais se prépare depuis plusieurs semaines à la célébration de sa fête nationale par une soirée qui sera donnée le mercredi 16 mars. Il y aura ce soir-là partie de cartes, concert, conférence, etc.

• • •

La partie de cartes de dimanche prochain sera sous le patronage de Mme Stathers.

• • •

Dimanche soir, 6 mars, Mme Arthur Galipeau s'est tenue à la hauteur de sa réputation d'organisatrice de parties de cartes en nous donnant une soirée au profit de l'église et de l'école dont le succès fut complet. Elle tient à remercier tous ceux qui l'ont assistée dans sa tâche.

Ont contribué au concert: Mlle Ledgewood, danse classique; M. Fitzgerald, chant, accompagné au piano par Mlle D. Blay; Larche Paul, solo de violon, accompagné par Mlle Béatrice Paul.

Les heureux gagnants furent:

Pour les cartes: Mmes A. Rougeau, Léonard (St-Boniface), Ledgewood; MM. Werrier, T. Omoin, G. Martin.

Prix de rafle, M. Lucien Couture.

Ces parties de cartes au profit de notre église semblent devenir de plus en plus populaires, intéressantes et profitables.

POUR RIRE

L'horizon obstrué

Un petit écolier, bien mis, se trouvait assis, l'autre jour, dans un tramway en face d'un monsieur d'une extrême corpulence. Les yeux de l'enfant, des yeux bleus, très doux, semblaient ne pouvoir se détacher du large voyageur.

Tout d'abord ce dernier ne s'en soucia guère. A la fin, il se fâcha.

— Pourquoi me dévisages-tu comme cela, petit? demanda-t-il d'un ton sévère.

— Mais, Monsieur, répondit l'enfant avec la tranquillité d'une conscience sans reproche, où voulez-vous donc que je regarde?

Maître gaffeur

Elle — Pensez-vous que je sois aussi âgée que j'en ai l'air?

Lui — Oh! Hum!... Non... cela serait absolument impossible.

Bon pour les enfants — "A l'occasion je donne, soir et matin à mes enfants, une petite dose de Novoro du Dr Pierre, parce que cela les maintient en bonne santé", écrit Mme Louise Charest, de Cannan, Vt. "Mon petit garçon de neuf ans souffrait toujours de constipation, était pâle et très maigre. Notre médecin de famille ne pouvait rien faire pour lui. Depuis qu'il prend régulièrement du Novoro du Dr Pierre, il est un tout autre enfant. Ses intestins fonctionnent régulièrement, sa digestion est bonne, il a une bonne mine et va parfaitement bien." Ce remède végétal bien connu est devenu le médecin de famille dans des milliers de foyers sur la terre. On ne peut pas l'obtenir chez les pharmaciens. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

